36894/C

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b22008512

36894/C

N° 59.

179.

DE LA

MENSTRUATION

ET DE QUELQUES-UNS

DE SES DÉRANGEMENS.

TRIBUT ACADÉMIQUE,

Présenté et Publiquement soutenu

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE AVRIL 1837;

PAR

J.-H.-H.-PAULIN MILON,

d'Aspromont, comté de Nice (*Piémont*),

Bachelier ès-lettres de l'Académie de Montpellier; Membre titulaire de la Société chirurgicale d'Émulation et Ex-Chirurgien externe de l'Hôtel-Dieu Saint-Éloi de la même ville.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Sans cet écoulement, la beauté ne naît point ou s'efface, l'ordre des mouvemens vitaux s'altère, l'âme tombe dans la langueur et le corps dans le dépérissement.

ROUSSEL, Syst. phys. et mor. de la femme.

Montpellier.

Imprimerie de BOEHM et C°, et Lithographie,

boulevard Jeu-de-Paume. — 1837.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

314038

A LA MÉMOIRE

de ma Mère et de mes Frères.

Regrets.....!!!

A MON PÈRE.

Recevez ce faible témoignage de mon amour filial et de ma vive reconnaissance, pour les peines et les sacrifices que vous a coûtés mon éducation.

Puissé-je désormais, en marchant sur vos traces et soutenu par votre expérience, obtenir quelques succès dans la carrière que je vais parcourir !

P. MILON.

A Monsieur **PROVENÇAL**,

Professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier,
Membre correspondant de l'Institut de France,

ET

A Monsieur **RÉNÉ**,

Professeur à la Faculté de Médecine, Président
des Jurys médicaux, etc.

Témoignage de respect et de reconnaissance.

A mes meilleurs Amis,

MESSIEURS

Justin **BENOIT**, Chef interne à l'Hôpital-Général
de Montpellier,

ET

E. **LOREILHE**, Docteur en médecine.

Ni le temps, ni l'éloignement ne parviendront à détruire les liens qui nous unissent.

P. MILON.

DE LA

MENSTRUATION

ET DE QUELQUES-UNS

DE SES DÉRANGEMENS.

§. I.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LA PUBERTÉ.

Les différens âges de la vie de l'homme et de la femme présentent une série de phénomènes qui les caractérisent et servent à établir leurs limites. De tous ces phénomènes, il n'en est point de plus frappant, de plus intéressant à étudier que ceux qui se manifestent vers l'âge de l'adolescence et dont l'ensemble constitue la puberté. A leur naissance les deux sexes présentent une organisation, des mœurs et des instincts en quelque sorte identiques : même délicatesse dans les organes, même physionomie, même son de voix, mêmes désirs, mêmes besoins ; tout se ressemble. Sous ce rapport, ces deux êtres partent d'un même point.

Mais bientôt on voit éclore des facultés spéciales, des attributs différens, placés en germe dans chacun d'eux. Le sexe se dessine de mieux en mieux; enfin, l'apparition presque subite d'un nouveau sens, d'une fonction nouvelle, annonce que la nature a mis la dernière main à son ouvrage, et que l'homme et la femme, possédant tous les caractères qui les différencient, vont passer de la vie de l'enfant à celle de l'adulte. Dès-lors, ils peuvent propager leur espèce: la puberté est établie. Cette révolution, due au développement des organes générateurs, opère dans l'économie des modifications si étonnantes, son influence sur le système physique et moral de l'individu a tellement excité l'admiration des observateurs, qu'ils se sont écriés : *La puberté est l'opération la plus merveilleuse de la nature* (1).

Jetons un coup-d'œil rapide sur cette époque de transition ; parcourons les modifications qu'elle détermine d'une manière sommaire, en particulier chez la femme.

Tandis que le développement des organes générateurs, premier phénomène de la puberté, fait naître dans l'homme une force physique remarquable, l'enrichit de cette expression virile, que caractérisent une teinte plus foncée de la peau, l'apparition de poils à sa surface et spécialement sur le visage, des formes musculaires nettement dessinées, le dévelop-

---

(1) Daignan; *Tableau des variétés de la vie humaine.*

pement du thorax, en même temps qu'il fait éclore dans son esprit des pensées sérieuses et élevées, des résolutions énergiques, et que, changeant le timbre de sa voix, il lui donne cette voix grave, forte, et, comme on le dit, véritablement mâle, qui constitue l'une des prérogatives de son sexe; cette même révolution, chez la femme, accroît l'embonpoint, remplit de graisse et abreuve de sérosité le tissu cellulaire sous-cutané, arrondit les joues, augmente le volume de la région cervicale, élève la poitrine, gonfle les mamelles, alonge et rougit le mamelon, donne à toutes les parties du corps le même caractère d'expansion, de grâce et de rondeur.

Mais, c'est surtout sur les organes pelviens qu'elle fait sentir sa puissante influence : le mont de Vénus ou pénil s'élève et s'ombrage de poils ; les lèvres du pudendum deviennent plus saillantes ; le tissu caverneux du clitoris se tuméfie; ces organes deviennent le siége d'une sensibilité exquise; les parois du vagin augmentent d'épaisseur et de dimension ; le volume de l'utérus et des ovaires s'accroît considérablement.

En voyant ainsi ces derniers organes devenir subitement le centre d'un travail aussi actif, en se rappelant, d'autre part, que la femme conserve encore un tempérament analogue à celui de son premier âge ; que, chez elle, la proportion des fluides reste, comme dans l'enfance, à l'avantage des fluides blancs sur le sang; que sa voix continue à être douce, claire,

argentine, comme celle de la jeune fille, etc., ne serait-on pas en droit de dire que les changemens déterminés par la puberté, sont principalement généraux chez l'homme et principalement locaux chez la femme?

Quant au caractère moral de la femme, il reçoit de la puberté des traits spéciaux, qu'il conserve encore dans tout le reste de l'âge adulte; c'est ainsi que « la finesse d'observation des personnes du sexe, la délicatesse de leur tact, la grâce de leurs manières, leur dissimulation, leur coquetterie, la réserve qu'elles conservent, la pudeur spéciale qui les distingue, la ruse et la timidité qui naissent de leur faiblesse, commencent à la puberté et frappent l'observateur le plus superficiel. »(Rullier.) La jeune pubère, renonçant aux jeux, à la folle gaîté de son enfance, devient rêveuse et pensive; elle se plaît dans la solitude, pour y nourrir sa douce mélancolie; sans cesse de vagues désirs l'inquiètent; elle se surprend les yeux mouillés de larmes, sans se rendre raison du motif de sa tristesse.

Bornons ici ces aperçus généraux sur la puberté, et occupons-nous du phénomène qui caractérise d'une manière particulière, chez la femme, cette phase de la vie, de celui qui en est le fait le plus saillant, de l'évacuation menstruelle.

§. II.

DU FLUX MENSTRUEL.

1° *Phénomènes précurseurs.* — Tous les phénomènes qui annoncent l'établissement de la puberté, peuvent être appelés phénomènes précurseurs de la menstruation ; et cette dernière fonction est bien plutôt leur effet que leur cause, ainsi que le prouve l'exemple de ces femmes devenues pubères et même enceintes sans avoir jamais été réglées. Mais, il est encore des signes spéciaux qui précèdent l'éruption du flux menstruel : ce sont des agitations générales ; une prostration des forces plus ou moins marquée ; des douleurs vagues ; des pesanteurs dans la région des lombes, dans les aines et les extrémités inférieures. Il y a céphalalgie et vertiges, anxiétés précordiales, épigastralgie, inappétence ; les yeux sont tristes et abattus. On remarque alors quelques légers accès de fièvre éphémère, et des efflorescences passagères du système cutané. En même temps, les organes sexuels sont le siége d'une turgescence extraordinaire ; leur sensibilité et leur irritabilité s'accroissent et exercent l'influence la plus marquée sur tout le reste de l'économie. Une fluxion considérable s'établit aussi sympathiquement vers les mamelles, qui durcissent et deviennent quelquefois douloureuses. Ce travail préparateur porte le trouble jusque dans les facultés intellectuelles. La jeune fille prend un caractère bizarre et capricieux ; ses goûts, ses désirs

changent d'un moment à l'autre. Les heures de la nuit ne sont point pour elle des heures de repos ; son sommeil est pénible et interrompu par des rêves fatigans.

Enfin, les efforts de la nature atteignent leur but : un fluide blanchâtre humecte les organes génitaux externes, et bientôt le véritable sang menstruel s'écoule, d'abord goutte à goutte, ensuite en plus grande quantité; au deuxième ou troisième jour, il va en diminuant, et quitte encore peu à peu la teinte sanguinolente. Cette apparition amène une détente générale dans l'économie : l'exaltation vitale s'éteint; les yeux deviennent ternes, s'entourent d'un cercle livide, et la jeune pubère, comme étonnée de tous ces phénomènes, reste, pendant quelque temps, dans la langueur et l'accablement. Tout ce malaise disparaît; et désormais cette fonction, qui annonce l'aptitude à concevoir, reviendra périodiquement et d'une manière régulière.

Je me hâte d'ajouter que la première apparition des règles n'est pas aussi orageuse pour toutes les femmes. Quelques-unes même arrivent à cette époque, sans qu'aucun symptôme soit venu les prévenir, et se trouvent stupéfaites de se voir tout à coup baignées de sang.

2° *Époque de la première menstruation.* — Cette époque est très-variable, suivant les climats, la constitution et le genre de vie des jeunes filles.

Par rapport aux climats, elle apparaît d'autant

plus promptement, qu'on s'approche davantage de l'équateur. Dans ces pays, où une température élevée précipite les phases de l'existence, les filles sont nubiles dès l'âge de huit à neuf ans. On remarque ce développement rapide dans différens pays de l'Asie, comme la Turquie, la Perse, l'Inde, etc., et les contrées méridionales de l'Europe, où les femmes, à peine sorties de l'enfance, deviennent mères. Si nous devons en croire Prideaux, Cadhisja fut menstruée à cinq ans, devint à cet âge l'épouse de Mahomet, et fut admise à sa couche à huit ans. Dans les pays septentrionaux, au contraire, le froid rigoureux s'oppose aux progrès de la vie et retarde l'accroissement : aussi, un auteur ingénieux a-t-il appelé les peuples polaires d'éternels enfans de la nature (Virey). Sous des cieux moins sévères et dans nos régions tempérées, l'époque de la première menstruation offre une moyenne entre ces deux extrêmes. Elle n'arrive ordinairement, que lorsque l'organisation a acquis une force et une vigueur nécessaires pour suffire aux labeurs de la gestation et de l'allaitement. C'est de douze à quinze ans, que s'établit la fonction menstruelle. Sans doute il est de nombreuses exceptions à cette règle générale. Mais, si l'on a pu citer des exemples authentiques d'apparition des règles dans l'âge le plus tendre, à trois ans et même à trois mois (Senac); si d'autres femmes, nullement soumises à des causes morbides, ne les voient paraître qu'à vingt-cinq ou trente ans, tous

ces écarts de la nature ne servent, dans nos climats, qu'à confirmer ces lois.

Jusqu'ici je n'ai mentionné que des variations dépendant de différences de température; mais, il en est qui tiennent au genre de vie, au tempérament, à l'éducation et aux habitudes. Plus tardive dans les campagnes, où la femme, n'ayant pas le temps de nourrir des idées voluptueuses, partage la vie active de l'homme et dépense une partie de ses forces vitales dans de rudes travaux ; la menstruation est, au contraire, plus précoce parmi les citadines, chez lesquelles le tempérament sanguin et nerveux, l'usage de mets succulens et de boissons spiritueuses, l'indolence et l'habitude de tout ce qui provoque le développement des passions, tels que les spectacles, les bals, la lecture de romans, etc., sont bien propres à réveiller les organes de la génération, avant l'époque fixée par la nature. Haller parle d'une jeune suisse qui accoucha à l'âge de neuf ans. Les femmes grêles, d'un tempérament sanguin et nerveux, sont plus tôt menstruées que les femmes bilieuses, robustes et bien développées. La funeste habitude de la masturbation rend aussi cette fonction très-précoce, en même temps qu'elle frappe bientôt toute l'économie de l'empreinte et des flétrissures de la vieillesse.

3° Une fois établie, l'évacuation menstruelle se renouvelle à peu près tous les mois. C'est même cette périodicité plus ou moins régulière, qui lui a

fait donner le nom de règles, mois, menstrues, ordinaires, lunes, temps, etc. Il est néanmoins quelques cas qui dérogent à cet ordre général, sans qu'il en résulte aucune espèce d'incommodité. Ainsi, certaines femmes sont réglées deux fois par mois et toujours abondamment, d'autres ne le sont que tous les deux ou trois mois; et il ne serait pas sans danger pour les unes et les autres, de chercher à troubler l'ordre de la menstruation. Une jeune espagnole, fatiguée de se voir, tous les quinze jours, baignée dans son sang, s'imagina d'arrêter le flux menstruel, en se plongeant dans un bain de glace, et paya sa funeste imprudence par une longue et grave maladie. (Lallemand; *Leçons cliniques.*)

Certains auteurs ont cru reconnaître quelque coïncidence entre le retour des règles et les phases de la lune (Aristote, Van-Helmont, Roussel), et ont appuyé le proverbe que l'observation n'a pas confirmé : *Luna vetus vetulas, juvenes nova luna repurgat;* d'autres ont voulu que cette évacuation suivît le mois solaire (Haller). L'énoncé de ces opinions contradictoires suffit, sans doute, pour démontrer l'impossibilité d'établir de semblables rapports.

Suivant M. Dugès, la périodicité tient aux mêmes causes que l'intermittence des fièvres, c'est-à-dire, aux retours réguliers des excitations diurnes, des saisons, etc. ; c'est une sorte d'hémorrhagie fluxionnaire ou avec *molimen.* Nous croyons que tous les efforts faits pour trouver la cause d'une périodicité

si remarquable seront inutiles, et nous répondrons avec MM. Brachet et Fouilhoux : *Sic voluêre fata.*

Il n'est pas plus aisé d'indiquer le but final de la menstruation. Les physiologistes que je viens de citer, disent que l'on peut supposer, avec quelque vraisemblance, que ce flux a été établi pour accoutumer la matrice à recevoir habituellement une quantité de sang qui, d'abord superflue, doit ensuite être employée à la nutrition du fœtus; mais, ils ne se dissimulent point que l'absence de la menstruation chez les animaux, est une forte objection à leur opinion.

4° La durée de l'écoulement sanguin est variable d'individu à individu, et chez la même femme. Il en est de même de la quantité de sang évacuée, qu'il est difficile de pouvoir apprécier, et que l'on a déterminée d'une manière si diverse, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours. On ne peut établir ici que des données très-générales, et encore il est fort important de tenir compte du climat, de l'âge, du tempérament, du genre de vie, des habitudes. Dans nos pays, les femmes sont ordinairement réglées pendant trois, quatre ou cinq jours, et perdent de trois à quatre onces de sang suivant Baudelocque, de quatre à huit suivant Maygrier, et de demi-once à quatre suivant M. Dugès (1).

---

(1) Hippocrate estimait de 18 à 20 onces le sang que perdaient les femmes de la Grèce, à chaque période; Freind le porte à la même quantité pour l'Angleterre;

Il paraît même que c'est là, pour la plupart, une condition du maintien de leur santé. Dans les pays chauds, comme le dit le docteur Dufour, l'écoulement est presque continuel, tandis que, en Laponie, il n'a lieu que deux ou trois fois dans l'année.

Mais, c'est surtout ici que l'influence des tempéramens est bien marquée. Les femmes qui possèdent des tempéramens propres à hâter l'apparition des règles, sont aussi celles qui perdent le plus abondamment. Il ne faudrait pas juger, *à priori*, de l'abondance du flux menstruel, d'après les apparences extérieures de l'individu; car, ce ne sont pas les constitutions fortes et vigoureuses qui présentent des règles copieuses, mais bien plutôt les femmes pâles, délicates, nerveuses, celles dont le tempérament peut être appelé utérin.

Dans une de ses leçons cliniques, M. le professeur Lallemand nous a parlé des rapports que l'on peut établir entre certaines dispositions anatomiques et l'existence de ce tempérament. Il a signalé l'ampli-

---

elle serait, pour l'Espagne, de quatorze à quinze onces, suivant Fitz-Gérard; et, en Hollande, elle n'irait pas au-delà de six onces, d'après Gorther; De Haller porterait cette quantité d'une once à huit. En France, elle varierait de huit à seize onces, suivant Astruc; de trois à quatre, suivant Baudelocque. M. Magendie, renchérissant sur tous ses devanciers, dit que la quantité de sang menstruel est souvent très-considérable, et peut s'élever à plusieurs livres. (Lisfranc; *Leçons cliniques.*)

tude du bassin ; et, en effet, on a remarqué qu'une grande prédominance des organes sexuels coïncide toujours, chez la femme, avec une capacité plus grande de la cavité pelvienne. C'est ce que l'on voit surtout chez les femmes du Midi, qui sont généralement petites, maigres, pâles, mais dont le bassin est très-large et très-saillant ; aussi sont-elles très-vite et très-abondamment menstruées. Les Andalouses, remarquables par leurs fortes passions et par leur volupté, le sont aussi par la grandeur de leur bassin (Lallemand). Le même Professeur a observé que les femmes dont la menstruation était irrégulière ou incomplète, avaient le bassin très-étroit, les hanches peu saillantes, et, pour nous servir de ses expressions, étaient comme efflanquées.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le genre de nourriture, d'occupations, d'habitudes, fera aussi varier la quantité de sang fournie par chaque époque menstruelle, et qu'elle sera moindre chez les rudes et simples campagnardes, que chez les oisives et langoureuses dames de nos cités.

Toutes les femmes, sans distinction de race ni de climats, sont soumises à cette évacuation périodique. Des observations plus exactes sont venues démentir les assertions de Damien et d'autres voyageurs peu attentifs, qui en avaient gratuitement exempté les indigènes du Brésil et celles du pôle arctique. C'est donc bien à tort que Roussel, prenant pour texte cette prétendue exception, a cherché à établir qu'il

a dû exister un temps où les femmes n'étaient pas sujettes à ce tribut incommode, et que le flux menstruel, bien loin d'être une institution naturelle, est, au contraire, un besoin factice contracté dans l'état social. C'est en vain que l'on citerait plusieurs femmes fécondes, sans jamais avoir été réglées. La fonction menstruelle est une fonction dont l'exercice est nécessaire : les personnes chez lesquelles elle ne s'exécute pas, sont dans un état de maladie. On peut bien supposer, dans son accomplissement, des différences en plus ou en moins; mais la suppression complète n'est pas dans l'ordre de la nature, hors le temps de la grossesse et celui de l'allaitement.

5° L'appréciation des qualités du sang menstruel a donné lieu à des idées bien différentes et quelquefois bien bizarres. Quoiqu'il soit impossible, dans l'état actuel de la science, d'arriver encore sur ce point à quelques données positives, néanmoins tout porte à croire qu'il ne diffère pas du sang tiré de tout autre organe, spécialement chez les femmes saines. Hippocrate et Galien le comparent au sang d'une victime, se coagulant promptement. *Procedit autem sanguis velut à victimâ et citò coagulatur si sana fuerit mulier* (Hippocrate). Il n'est coagulé, fétide, noirâtre, que dans des cas morbides, suivant M. Dugès. « Le sang des règles n'est point une dépuration, a dit Maygrier ; mais, on ne peut disconvenir que, lorsque une femme est attaquée de quelque maladie d'une nature contagieuse....., le

sang qui s'échappe à chaque menstruation, ne puisse offrir quelque altération, qui, sans être d'une nature aussi délétère que l'ont avancé les auteurs, a pu les autoriser cependant à en parler comme ils l'ont fait. » En effet, dès la plus haute antiquité, on lui a attribué des qualités vénéneuses et malfaisantes. Les lois de Moïse interdisaient l'entrée des temples aux femmes qui se trouvaient dans leur période menstruelle, les soumettaient ensuite à la purification, et déclaraient immondes les maris qui co-habitaient avec elles pendant cette époque (*Lévit.*, chap. 15). Aristote et Pline professèrent les mêmes opinions : le dernier parle des femmes Scythes, dont le seul regard est capable de tuer les hommes, lorsque, étant menstruées, elles se mettent en colère. Les Arabes recueillirent les mêmes préjugés. Aujourd'hui on les trouve encore dans certaines parties de l'Amérique, et, selon Levaillant, chez quelques peuples de l'Afrique, dont les femmes et les filles sont obligées de se séquestrer de la société, et même de porter un signe qui avertisse de les éviter. Parmi nous aussi, des idées superstitieuses ont été attachées au flux menstruel. Il est une classe de gens qui ne pourraient se résoudre à panser une plaie avec le linge souillé du sang des règles, quels que soient les lavages qu'il ait subis. D'autres attribuent aux émanations dégagées de la femme pendant cette époque, la funeste propriété de flétrir les plantes, de faner les fleurs, d'aigrir le lait, etc. Il semble, a dit un Auteur, que

les hommes plus libres dans cette crise passagère, où les charmes de la femme sont obscurcis d'un léger nuage, aient voulu profiter de l'interrègne qu'elle leur laissait, pour se révolter et outrager ce qu'ils sont forcés d'adorer dans d'autres temps (Roussel).

Pour ne donner dans aucun excès, nous devons avouer cependant que ces anciens préjugés, qu'un esprit raisonnable ne saurait admettre de nos jours, reposent sur quelque vérité. La malpropreté de certaines femmes et spécialement des paysannes, dont les parties sexuelles restent baignées par le sang menstruel, l'effet de la chaleur et du contact de l'air sur ce sang qui ne peut résister à la décomposition, le mélange des mucosités sécrétées par la muqueuse vaginale et du liquide urinaire; toutes ces causes peuvent bien produire une odeur repoussante et fétide, propre à faire craindre le voisinage de ces femmes dégoûtantes. On sait que des circonstances semblables suffisent pour donner lieu à des fleurs blanches chez ces personnes, et pour faire naître des écoulemens blennorrhagiques chez les hommes qui les approchent.

Je ne dois pas terminer cet article, sans mentionner l'opinion de Dionis, admise par beaucoup de médecins, et qu'ont paru confirmer quelques expériences de M. Lasagne, d'après laquelle le sang menstruel serait dépourvu de fibrine, et pourrait, à ce seul caractère, être distingué des métrorrhagies qui surviennent pendant la grossesse.

6° On ignore la cause première de la menstruation, comme celle de tous les phénomènes de la nature vivante ; et le nombre infini d'hypothèses émises sur ce sujet, n'ont encore rien expliqué. Sans parler des médecins qui l'ont crue soumise exclusivement à des influences météorologiques, de l'opinion de ceux qui ont appelé à leur aide des fermens imaginaires, un défaut d'équilibre entre les artères et les veines utérines, ou bien un état de pléthore périodique, ce qui ne dit pas davantage, contentons-nous de décrire le fait lui-même, en le rapportant aux lois générales de la vie.

7° Il n'est plus douteux aujourd'hui, que les règles ne soient dues à une exsudation sanguine de la surface interne de l'utérus, et principalement du corps de cet organe. On a pu s'en convaincre par l'inspection directe, soit que, dans le prolapsus ou en appliquant le *speculum*, on ait distingué le suintement qui s'opérait par l'orifice utérin ; soit que, profitant de certaines circonstances morbides, comme dans le cas de renversement de la matrice, on ait constaté l'exhalation qui se faisait à sa surface. Le sang que fournit quelquefois la muqueuse vaginale à la même époque, ne serait, d'après quelques auteurs, qu'une hémorrhagie supplémentaire, analogue à celles qui s'opèrent souvent par d'autres organes plus ou moins éloignés.

Le sang menstruel est-il fourni par les veines ou par les artères, ou bien encore, comme le veut Lister,

par certains cryptes glanduleux? Malgré le peu d'intérêt qui se rattache à cette question, elle a été l'objet de nombreuses dissidences parmi les physiologistes. Quelques-uns ont même prétendu qu'il s'écoulait par des ruptures, des érosions partielles de la surface interne de la matrice; mais il a été facile de démontrer la fausseté de cette opinion. Nous nous contenterons de faire remarquer que le sang menstruel est rutilant, et que, selon toute probabilité, il est fourni par les capillaires artériels (1).

L'examen des organes génitaux, chez les femmes mortes pendant l'écoulement des règles, fait reconnaître que l'utérus est plus volumineux, plus gorgé de sang, et plus rouge à l'intérieur que dans l'état ordinaire. Son col est plus ouvert et offre une mollesse inaccoutumée. Les parois du vagin et les lèvres du pudendum participent à cet état de congestion, deviennent plus extensibles, au point de rendre parfois la virginité momentanément équivoque (Dugès).

8° *Cessation des règles.*—En général, l'époque

---

(1) M. Mojon a consigné dans la Revue médicale (mars 1836), des recherches sur la Menstruation, d'après lesquelles il se croit en droit d'établir que la menstruation ne se fait, ni par les dernières extrémités des artères ou des veines, ni par leur déchirure, ni enfin par des cryptes ou follicules; mais qu'elle est le résultat d'une transsudation particulière par les pores du tissu des vaisseaux capillaires de la cavité utéro-vaginale.

de la cessation des règles arrive d'autant plus promptement, que celle de leur première apparition a été plus hâtive ; mais, comme cette dernière, elle offre un grand nombre de variations. La durée moyenne des menstrues est de trente ans, et par conséquent, dans nos climats, leur suppression définitive doit avoir lieu vers l'âge de quarante à quarante-cinq ans : c'est à cette même époque, que les femmes perdent la faculté de devenir mères. Cette règle a présenté des exceptions fort remarquables. Ainsi, Haller parle de deux dames menstruées, dont l'une accoucha à soixante-trois et l'autre à soixante-dix ans ; et les mémoires de l'Académie des Sciences font mention d'une femme âgée de cent six ans, et chez laquelle les règles paraissaient encore. Mais, il faut se défier des écoulemens sanguins qui arrivent à un âge aussi avancé ; le plus souvent, ce sont des hémorrhagies dues à quelque affection organique ou à tout autre cause morbide, et auxquelles il faut s'empresser de remédier.

La cessation du flux menstruel n'a pas lieu d'une manière brusque : ordinairement la femme est prévenue du changement qui va s'opérer en elle, par la diminution progressive du flux et par son irrégularité. Cette époque de la vie est très-orageuse, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a nommée âge critique. Ce n'est que par une observation rigoureuse des lois de l'hygiène, que la femme pourra échapper aux accidens qui la menacent pendant cette transition ; et ce sera surtout alors qu'elle recueillera le fruit

de sa tempérance et de sa sagesse. La cessation des règles détermine des changemens notables dans la constitution physique et morale de la femme. Devenue inhabile à la génération, elle perd tout ce que la nature avait mis en elle pour exécuter cette grande œuvre : ses organes sexuels s'atrophient ; ses mamelles se flétrissent, ou bien se chargent d'une graisse abondante, dans laquelle la glande finit par disparaître (1); sa beauté s'évanouit. La femme éprouve aussi des modifications sous le rapport moral : son caractère se rapproche davantage de celui de l'homme ; elle partage plus volontiers ses goûts et ses plaisirs.

Heureuse celle qui peut voir arriver sans crainte et sans regret l'époque où la nature va la déshériter des attributs de son jeune âge! Elle passera le terme où sa destination comme mère est rempli, sans nourrir aucune illusion, sans éprouver de graves accidens, et parviendra, libre d'infirmités, à la dernière vieillesse. C'est ainsi qu'elle sera dédommagée par de longs jours de repos, des fatigues inséparables de l'accomplissement de ses premiers devoirs.

---

(1) Il semble que ces organes, ayant joui d'une vie double en activité que celle du reste du corps, vieillissent et tombent, avant les autres parties, dans la plus complète décrépitude (Dugès).

§. III.

DÉRANGEMENS DE LA MENSTRUATION.

Mon but n'est pas d'embrasser dans mon étude tous les désordres dont la menstruation est susceptible; je m'occuperai seulement de l'insuffisance et de la nullité de la menstruation, états que l'on désigne sous les noms d'écoulement difficile, de diminution ou de suppression des règles, chlorose, dysménorrhée, aménorrhée, etc..... ; je terminerai ensuite par quelques considérations sur les hémorrhagies anormales, que l'on peut regarder comme supplémentaires de cette évacuation naturelle.

A. *De la Chlorose.*

1° La chlorose (*pallidus morbus, fœdi colores, cachexia virginum*, pâles couleurs, etc.) est une maladie caractérisée par un état de bouffissure, de faiblesse habituelle, par la langueur et la dépravation des fonctions digestives, et spécialement par la décoloration, la pâleur et l'aspect terne de la peau et surtout de la peau de la face.

2° La chlorose est-elle une maladie particulière, propre à un seul sexe, ou bien n'est-ce qu'un symptôme commun à plusieurs maladies ? Sans doute la chlorose est beaucoup plus fréquente chez les femmes; sans doute aussi, comme l'a établi Pinel, elle accom-

pagne le plus souvent l'aménorrhée; mais, si l'on remarque que ses caractères les plus saillans s'observent quelquefois chez les garçons comme chez les jeunes filles ; qu'ils peuvent exister chez ces dernières , sans que le flux menstruel soit retardé ou ait subi le moindre dérangement; qu'enfin on les voit souvent apparaître à tout âge, à la suite de lésions organiques et d'altérations de fonctions essentielles au maintien de la vie, on conviendra que cet ensemble de symptômes qui constitue la chlorose, ne peut être étudié d'une manière complète, qu'autant qu'on en tracera l'histoire à part, et indépendamment de celle de toute autre affection. Je parlerai spécialement de la chlorose qui se rattache à un état anormal de l'utérus ou de ses fonctions.

3° On a émis des opinions bien variées sur la cause prochaine de la chlorose. Quelques auteurs l'ont trouvée dans un affaiblissement des qualités stimulantes du sang ; d'autres, dans une lésion de certaines fonctions , et principalement de la digestion, etc. Il est incontestable que, dans quelques circonstances , ces affections peuvent amener les pâles-couleurs ; mais, il est plus juste de placer , avec Cabanis, leur point de départ dans l'inertie des organes génitaux, et le défaut d'action ou l'action irrégulière de ces organes sur ceux de la nutrition et de la sanguification. Si , à l'époque de la puberté, dit M. le professeur Dugès, l'ovaire , au lieu de prendre la grosseur et l'activité normale, est resté dans l'état

d'atrophie où il était dans la première enfance, ou si quelque maladie l'a rendu incapable de remplir ses fonctions; s'il n'imprime point à l'utérus le mouvement qui en détermine l'accroissement et l'aptitude à de nouvelles fonctions ; si, enfin, ce même organe n'a pu influencer le reste de l'économie , la menstruation n'aura pas lieu, et cette espèce d'aménorrhée sera d'ordinaire accompagnée de chlorose.

M. Lisfranc a été au moins trop exclusif, en prétendant que, dans la plupart des cas, les symptômes chlorotiques n'étaient qu'une réaction sur les diverses fonctions de l'économie, produite par un engorgement de l'utérus. L'anatomie pathologique n'a fourni aucune donnée positive sur le siége de la chlorose. La décoloration du sang a été le phénomène le plus constant. Quant aux autres lésions matérielles qui ont pu exister , elles ont été si variables suivant les individus, et ont porté sur des organes si différens, que l'on ne doit encore rien induire de leur présence.

4° L'enfance et le sexe féminin prédisposent à la chlorose : ce n'est pas qu'on ne l'ait observée sur des garçons , ainsi que nous l'avons déjà dit, et sur des femmes mariées ou veuves, à diverses époques de leur vie. Dans son *Mémoire sur la Chlorose*, M. Blaud , de Beaucaire , rapporte que sur vingt-six chlorotiques, il a trouvé vingt-quatre filles âgées de 11 à 32 ans, et sur ce nombre, sept de 11 à 17 ans non encore menstruées, et huit de 17 ans. Quinze

d'entre elles continuaient d'avoir leurs règles, mais leur sang était séreux et presque décoloré; une seule, âgée de 38 ans, était abondamment et régulièrement réglée. (*Rev. méd.*)

Les autres causes prédisposantes de la chlorose sont une constitution faible et lymphatique ; une habitation dans des lieux obscurs, froids, humides et peu aérés ; une nourriture peu nourrissante et indigeste ; l'usage de boissons aqueuses et malsaines ; le sommeil et la veille trop prolongés ; une vie trop sédentaire, et les causes qui tendent à affaiblir l'économie, soit qu'elles privent les organes de l'exercice dont ils ont besoin pour se fortifier, soit qu'elles leur imposent un exercice trop fatigant, soit, enfin, qu'elles leur refusent ou altèrent les matériaux destinés à les soutenir et à réparer leurs pertes.

5° Parmi les causes occasionelles les plus puissantes de la chlorose, nous devons ranger les affections morales tristes; la privation des plaisirs de l'amour, surtout chez les personnes passionnées ; l'aménorrhée, et quelquefois la ménorrhagie trop abondante.

6° Les symptômes de la chlorose ne se présentent pas dans un ordre constant et régulier. Lorsque le sujet en est menacé, il se manifeste un abattement, une tristesse extraordinaire, de la répugnance pour le mouvement; bientôt des gastralgies; les diverses espèces de dépravations des fonctions digestives, connues sous les noms de *pica, malacia, anorexie,*

dyspepsie, etc., et autres névroses; des coliques, des douleurs vagues tourmentent la malade; et si le mal continue ses progrès, on voit apparaître les signes vraiment caractéristiques de la chlorose, c'est-à-dire, la décoloration de la peau, qui devient excessivement pâle, jaunâtre et quelquefois verdâtre; la lividité et la tuméfaction des paupières; la bouffisure de la face; l'aspect terne des yeux, etc.; la transpiration est arrêtée; les chairs sont flasques et les extrémités inférieures sont affectées d'œdématie, principalement le soir, tandis que la face en est surtout le siége après le sommeil. Il se présente, en outre, du côté de la circulation, des phénomènes dont MM. Bouillaud et Donné ont fait une étude spéciale : ce sont certains bruits désignés par les noms de bruit de soufflet, bruit de Diable, que l'on perçoit dans les régions carotidiennes; le cœur offre encore des battemens plus étendus et plus clairs que dans l'état normal. Les symptômes de la chlorose empruntent certains caractères particuliers du tempérament de la femme. Les femmes nerveuses, irritables, ont des syncopes fréquentes, des névralgies plus aiguës, des palpitations, etc.: on s'accorde assez généralement à dire que, dans ses dernières périodes, la chlorose donne lieu à des céphalalgies incessantes et très-vives, dont le siége est ordinairement à l'occiput. Enfin, ces désordres qui se présentent rarement ainsi réunis chez le même individu, peuvent amener des affections organiques, la fièvre hectique et la mort.

Quant à la menstruation, elle ne s'établit pas chez les filles chlorotiques; et si elle a précédé la chlorose, elle devient irrégulière, le sang est moins abondant, moins riche en fibrine, se montre pâle et séreux, et le plus souvent cesse de paraître : ces derniers symptômes sont rapportés par M. Lisfranc à l'engorgement de l'utérus. Du reste, les accidens s'exaspèrent au retour de chaque période menstruelle.

7° La durée de la chlorose est trop variable pour que l'on puisse indiquer approximativement ses limites. Si, le plus souvent, cette affection se termine au bout d'un ou plusieurs mois, il n'est pas rare aussi de la voir se prolonger pendant plusieurs années. Une thèse de Paris, par M. Ballard, fait mention d'une dame d'un tempérament très-iritable, à laquelle il survint une chlorose aiguë parfaitement caractérisée.

Quoique le diagnostic de la chlorose soit en général aisé, il est néanmoins des circonstances où le médecin doit se livrer à une observation minutieuse, pour éviter toute erreur.

En effet, la plupart des maladies chroniques amènent un état général de l'économie bien analogue à celui que l'on observe dans la chlorose ; mais, la pâleur n'est pas aussi profonde, la face offre par intervalles des points colorés, tels que les lèvres, les pommettes, et enfin on trouve presque toujours une réaction fébrile qui n'existe pas dans la chlorose. L'ictère peut quelquefois la simuler ; mais un seul

signe suffirait au besoin pour les différencier ; c'est la blancheur de la sclérotique qui persiste dans la première, tandis que, dans l'ictère, elle est remplacée par la teinte commune à toute la surface du corps. L'anémie, c'est-à-dire, cet état morbide dans lequel il y a diminution très-grande de la quantité de sang, ou modification particulière survenue dans la composition de ce liquide, offre encore plus de rapport avec la chlorose. Toutefois, dans ces diverses circonstances, comme dans celles d'anasarque et de leucophlegmatie, il sera d'autant plus facile d'arriver à un diagnostic exact, qu'on aura fait une comparaison plus sévère des causes, de la marche et de la nature des symptômes observés. La chlorose simple, récente, offre peu de gravité, et les efforts seuls de la nature, le progrès de l'âge, ou quelques changemens d'habitudes, suffisent quelquefois pour ramener la santé; mais, le danger augmente en proportion de l'ancienneté de la maladie et des complications qui l'accompagnent. La mort en sera le terme, lorsqu'il existera des affections organiques, ou que la malade sera épuisée par de longues souffrances.

8° Le traitement de la chlorose repose nécessairement sur l'idée que l'on s'est formée de la cause probable de la maladie, et la première indication à remplir sera de soustraire la malade aux effets de cette cause. Le but qu'on doit se proposer ensuite, est d'imprimer plus d'énergie à la nutrition et par là même à la sanguification, et, dans la plupart

des cas, de stimuler, de fortifier les organes génitaux. Ainsi, l'on commencera par faire un emploi bien entendu des moyens hygiéniques. La malade choisira une habitation dans un pays sec et chaud; elle vaincra son aversion pour toute espèce d'exercice, et se livrera à des promenades peu fatigantes à pied, mieux encore à cheval, dans des lieux agréables, bien aérés et frappés par les rayons solaires. Son régime sera léger, mais très-substantiel et un peu excitant: il ne faudra pas toujours contrarier ses bizarres appétits, mais on ne devra point les satisfaire s'ils portent sur des objets évidemment nuisibles. Le temps consacré au sommeil sera réglé: un séjour trop prolongé dans le lit s'opposerait au réveil des forces digestives et au développement de l'activité musculaire. A ces influences hygiéniques on joindra l'emploi de certaines substances pharmaceutiques, dont l'expérience a démontré l'efficacité: tels sont les aromatiques, les amers et les martiaux. L'oxide noir de fer (*éthiops martial*) et le sous-carbonate de fer (*safran de Mars apéritif*) en particulier, donnés à la dose de six à huit grains jusqu'à un demi-gros ou un gros, plusieurs fois le jour, seuls ou associés à des substances végétales toniques, ont produit des succès frappans. M. Blaud, de Beaucaire, déjà cité, a reconnu de grands avantages dans l'emploi d'une médication dont le sulfate de fer et le sous-carbonate de potasse forment la base. Ces remèdes paraîtraient amener une amélioration très-

rapide, et, comme le dit cet auteur, faire rentrer, comme par miracle, toutes les fonctions organiques dans leur état normal (1). M. Delens a reconnu la vérité de ces résultats (2), et a pu remplacer le sous-carbonate de potasse par le bi-carbonate de soude ou de potasse, sans affaiblir l'efficacité du remède. Dans tous les cas on doit prolonger ce traitement, bien long-temps après que tous les symptômes de la chlorose ont disparu. On a encore proposé pour remédier à l'atonie générale, les eaux minérales de Vichi, de Spa, de Plombières, etc., ou simplement de l'eau que l'on rend ferrugineuse, en y faisant séjourner de la limaille de fer. L'iode

---

(1) « Prenez: sulfate de fer et sous-carbonate de potasse, de chacun une demi-once; réduisez séparément ces deux substances en poudre très-fine; puis, mêlez-les peu à peu très-exactement; ajoutez mucilage de gomme adragant, quantité suffisante; pilez fortement et faites une masse, que vous diviserez en 48 pilules. Voici la manière dont il faut les prendre: les premier, deuxième et troisième jours, une pilule le matin à jeun, et une le soir; les quatrième, cinquième, sixième jours, une de plus l'après-midi; les septième, huitième, neuvième jours, deux le matin et deux le soir; les dixième, onzième, douzième jours, deux de plus dans l'après-midi; les treizième, quatorzième, quinzième jours, trois pilules le matin, trois le soir; le seizième jour et les suivans, quatre le matin et autant l'après-midi et le soir. »

(1) *Dict. de Mat. méd. et de Thérap.*

et la térébenthine paraissent aussi avoir été employés avec avantage par quelques praticiens. M. le professeur Broussonnet obtient des succès remarquables de la médication suivante :

Prenez : Cyanure de potassium. . . . 40 grains.
Oxide de fer. . . . . 2 onces.
Gomme adragant. . . . . 1 gros.

Pour quatre cent quatre-vingts pilules, que l'on prendra à la dose de trois ou quatre par jour.

M. Lisfranc, qui admet l'engorgement de l'utérus ou son inflammation chronique, comme la cause la plus fréquente de la chlorose, veut que, avant toute chose, on s'assure de l'état de cet organe, en touchant par le vagin, ou, si l'état de virginité y mettait obstacle, en procédant par le rectum; et, si l'engorgement existe, il conseille des moyens propres à le faire cesser, et spécialement de petites saignées révulsives. La plupart des auteurs s'opposent à l'emploi de la saignée, et citent même des exemples où elle a été promptement suivie de mort; aussi ne faut-il en faire usage, que dans les cas où l'indication est évidente, et toujours avec une extrême réserve, en préférant, autant que possible, les saignées locales aux saignées générales. Les vomitifs ne seront donnés que lorsque l'état saburral des premières voies sera bien prononcé; car, cette médication augmente fréquemment la faiblesse, et pervertit davantage les fonctions de l'estomac. La constipation

accompagne si souvent la chlorose, que le docteur Hamilton l'a considérée comme la cause de cette maladie : aussi a-t-il recommandé particulièrement les purgatifs, la gomme gutte, l'aloès, le jalap, etc. On doit surveiller ce symptôme, et le combattre par des lavemens ou de doux laxatifs, préférablement aux drastiques préconisés par Hamilton.

Dans les cas nombreux où la chlorose peut être attribuée à un défaut d'action des organes sexuels, à la non apparition ou à la suppression des règles, en outre qu'on mettra en usage les toniques propres à fortifier toute l'économie, on se servira aussi des substances médicamenteuses dont la propriété est de réveiller le systême générateur, et d'appeler vers lui un mouvement fluxionnaire. Il en sera question dans l'article suivant, à propos du traitement de l'aménorrhée. On regarde communément le mariage, comme le moyen le plus propre à mettre fin à la chlorose. Cette opinion ne peut être contestée, toutes les fois que la cause probable de la maladie est un amour contrarié, l'état de veuvage, ou en général la privation des jouissances vénériennes; mais, cette excitation locale, due au coït, qui anime à la fois l'appareil circulatoire et le systême nerveux cérébral, retentit ainsi dans toute l'économie, et l'influence de la manière la plus heureuse dans certains cas, est formellement contre-indiquée, lorsque la chlorose est ancienne et qu'elle a réduit la malade à une extrême faiblesse. Elle sera nuisible encore, s'il existe un

engorgement de l'utérus, un état pléthorique de cet organe (Lisfranc) (1).

B. *De l'Aménorrhée.*

1° L'explication étymologique du mot aménorrhée (de α privatif, μὴν, μηνός mois et ῥέω je coule) en indique la signification. C'est le défaut d'écoulement menstruel, de quelque cause qu'il dépende, et qu'on a désigné encore par *ménostasie*, *ischoménie*, *dysménie*, etc. Mais, le mot aménorrhée a prévalu, et est aujourd'hui adopté par la plupart des patholo-

---

(1) M. Wendt, auteur allemand, distingue trois espèces de chlorose : les deux premières atoniques ; la troisième qu'il appelle *chlorosis fortiorum*. Des deux chloroses atoniques, l'une est celle des jeunes filles scrofuleuses, leucorrhéiques, à la peau jaune-verdâtre, aux lèvres décolorées, au sang rosé et ténu : elle cède aux toniques de toute espèce. L'autre survient chez des femmes à l'abri de toutes les conséquences débilitantes de la pauvreté, mais douées d'une sensibilité vive, éminemment disposées à l'hystérie, et jetées dans une sorte de torpeur et d'affaissement par de vives et profondes affections morales : celle-ci est surtout caractérisée par des névroses de toute espèce. Les toniques, les anti-phlogistiques, dans ce cas, ne font qu'aggraver le mal ; les acides minéraux, les nervins, l'assa-fœtida, la valériane, le musc sont, au contraire, d'un avantage incontestable. La troisième variété de chlorose (*chlorosis florida, seu fortiorum*) constitue l'aménorrhée par pléthore, l'aménorrhée des *viragos*, qui cède très-bien aux évacuations sanguines, etc. (Rust's Magazin, etc. 45e vol., 3e cah.).

gistes. Cette maladie est définie par Mme Boivin et M. Dugès, l'absence de tous les phénomènes généraux et locaux de la menstruation, et l'impuissance de les produire, et par MM. Désormeaux et Paul Dubois, l'absence ou la suppression accidentelle des règles ou leur diminution.

Considérée ainsi dans son sens général, la dénomination d'aménorrhée semblerait comprendre tous les cas où les femmes sont privées du flux périodique qui caractérise leur sexe; mais, nous ne devons point lui donner une acception aussi étendue. En effet, l'absence des règles ne constitue pas une maladie chez les jeunes filles non encore pubères, ni chez les femmes en état de gestation ou d'allaitement, et la cessation des menstrues est encore conforme à l'ordre de la nature, à une époque de la vie où l'utérus et les ovaires ayant perdu leur énergie, cessent d'être propres à la fécondation. Nous n'appellerons proprement *aménorrhée*, que les phénomènes *accidentels* par lesquels se manifeste la diminution ou la suspension de la menstruation, lorsqu'elle est déjà établie. *Mensium suppressio adesse dicitur quandò in fœminâ ætate maturâ, quæ nec lactat, nec gravida est, sanguinis per uterum evacuatio, quæ naturaliter singulis mensibus fieri consuevit, rariùs aut parciùs procedit ac omninò supprimitur* (1). Ce que

(1) Rivière; *De Suppress. mens.*, cap. II, Op. omn.

nous allons dire, s'appliquera donc à l'aménorrhée complète aussi bien qu'à l'aménorrhée incomplète.

Cette suppression ne peut être regardée comme une maladie distincte ; mais, en raison de l'importance de la fonction menstruelle, elle devient presque toujours la cause de maladies souvent très-graves. Pinel, dans sa Nosographie philosophique, assure que la diversité excessive d'affections qui accompagnent le dérangement de la menstruation, comprend le corps entier de la pathologie interne. La proposition du célèbre Nosographe ne paraîtra point exagérée, lorsqu'on réfléchira au rôle que joue l'utérus dans l'organisation de la femme. *Propter solum uterum mulier est id quod est.* C'est, en effet, un des organes dont les sympathies physiologiques sont les plus nombreuses, dont la sphère d'action est la plus étendue: aussi, dans l'état morbide, voit-on l'économie tout entière participer aux désordres dont il est devenu le siége. Ainsi, soit que l'on considère l'aménorrhée comme cause ou comme complication des maladies, elle exige une étude spéciale, une thérapeutique appropriée, et, sous tous les rapports, elle a paru assez importante pour fixer l'attention des médecins de tous les siècles.

2° La menstruation, comme la plupart des fonctions sécrétoires, exige l'accomplissement de deux actes bien distincts; la sécrétion ou la production du liquide menstruel, et son excrétion ou son transport au-dehors. Chacun de ces actes pouvant être vicié, de

manière à devenir cause de la non apparition des règles ; nous devrons distinguer l'aménorrhée par défaut de sécrétion, et l'aménorrhée par défaut d'excrétion. Cette division est importante par rapport aux différences notables qu'elle nous force d'établir dans l'étiologie, le pronostic et le traitement de cette maladie (1).

Parlons d'abord de l'aménorrhée par défaut de sécrétion ou de la suppression des règles proprement dite.

3° *Causes prédisposantes de l'aménorrhée.* — Nous devons les chercher dans l'organisation propre à chaque individu, dans son tempérament, ainsi que dans la modification qu'impriment à l'économie quelques dispositions particulières de l'organe utérin. Nous devons surtout tenir compte des influences d'une bonne ou mauvaise éducation, des habitudes, du genre de vie, de la position sociale, enfin de toutes les circonstances qui préparent, d'une manière lente, mais progressive, l'affaiblissement ou la perversion des fonctions menstruelles.

---

(1) L'aménorrhée par défaut de sécrétion a été divisée par quelques auteurs, en aménorrhée par rétention (quand la menstruation tarde trop à s'établir), et en aménorrhée par suppression (quand l'accomplissement de cette fonction a déjà eu lieu). Nous négligeons cette distinction d'autant plus volontiers, que nous avons déjà traité de la chlorose, effet le plus ordinaire de l'aménorrhée par rétention.

Chez certaines femmes, toutes les fonctions s'accomplissent avec énergie ; le cœur bat avec force, et lance dans tous les organes un liquide richement hématosé. Leur état normal se trouve dans une excitation générale constante. L'embonpoint est médiocre, et les formes tiennent le milieu entre l'obésité et la maigreur ; le visage est coloré, la physionomie est hardie ; le caractère enjoué, franc et inconstant ; les fonctions intellectuelles s'exécutent avec facilité. Ces femmes sont douées du tempérament sanguin, qui devient une cause prédisposante de la suppression des règles, en produisant un état de pléthore générale, ou en favorisant sur quelque organe des congestions, des fluxions locales, qui contre-balancent la fluxion menstruelle et s'opposent à son développement.

Dans le tempérament lymphatique, la prédominance des sucs blancs ou de la lymphe amène toujours plus de lenteur dans l'exécution des fonctions, et imprime à tout le système une faiblesse et une langueur qui paralysent le mouvement circulatoire. Le sang plus séreux, moins chaud, moins abondant en fibrine, ne jouit point d'une puissance suffisamment stimulante, pour réveiller les organes de la torpeur où ils restent plongés : lorsque ce tempérament domine à l'excès, il peut déterminer une suppression menstruelle par son influence débilitante. On le reconnaîtra aux caractères suivans. La circulation plus lente semble favoriser la nutrition ; aussi le tissu cellulaire est-il abondant et l'embonpoint remar-

quable. La peau est blanche et d'une extrême finesse; les chairs sont flasques; les mouvemens n'ont lieu qu'avec lenteur; le repos et le sommeil prolongés sont un des premiers besoins. Cette apathie générale se fait aussi bien sentir dans le moral que dans le physique: l'imagination est plus froide et plus lente; les sens sont plus obtus, et ne reçoivent quelque excitation que des impressions fortes.

Enfin, dans le tempérament nerveux, les sensations sont plus vives; la circulation, la digestion, la respiration, toutes les fonctions ganglionnaires s'exécutent avec rapidité; le corps est petit, sec, peu disposé à l'obésité. La disposition au mouvement est constante; les plaisirs sont vivement sentis et deviennent souvent les moteurs de tout le reste : ici, l'intelligence est prompte, facile; elle s'exalte pour le moindre motif. Le développement exagéré de ce tempérament donne naissance à des mouvemens tumultueux, à des affections spasmodiques qui portent le trouble dans toutes les fonctions, et surtout dans les fonctions de l'utérus, dont les dérangemens sont, comme on le sait, la cause la plus fréquente de tous les genres de névroses.

Après avoir établi ces données générales, nous devons ajouter qu'on rangera parmi les causes prédisposantes de l'aménorrhée, toutes les circonstances qui tendent à exagérer l'un de ces tempéramens. Il en sera question à propos du genre de vie, des habitudes, etc.

Il est des dispositions particulières de l'utérus, que l'on doit regarder comme *causes prédisposantes*; et que l'on peut, jusqu'à un certain point, étudier, indépendamment de l'état général. Tantôt cet organe jouit d'une sensibilité excessive, produit le tempérament érotique, fait naître des passions ardentes, insatiables, et est susceptible de tomber dans un état de spasme et d'éréthisme qui s'oppose à l'accomplissement régulier de la fonction menstruelle; tantôt, au contraire, un défaut de sensibilité de l'utérus nous est annoncé par l'absence d'appétits vénériens et par une menstruation difficile, peu considérable : ces deux causes opposées peuvent ainsi amener les mêmes résultats.

On a répété bien souvent : nous ne sommes que ce que l'éducation nous a fait; l'habitude est une seconde nature. Sans vouloir admettre ainsi, que notre personnalité soit tout-à-fait passive et entièrement subordonnée au monde extérieur, nous sommes néanmoins forcé de convenir que les circonstances au milieu desquelles nous vivons, impriment toujours à notre constitution physique et morale un caractère particulier, qu'elle ne revêtirait pas, si on la supposait obéissant aux seules lois de la nature.

On reconnaît surtout la vérité de cette proposition, lorsque, l'harmonie étant rompue dans l'action de nos organes, et une tendance à un état maladif existant dans notre économie, nous nous trouvons soumis à des influences extérieures propres à favo-

riser cette tendance: les progrès du désordre sont si rapides, qu'aucun effort de l'art ne peut y mettre obstacle. Voyez cette jeune fille au teint blafard, aux chairs flasques, au tempérament lymphatique, la craintive prévoyance de sa mère s'industrie à la retenir dans une molle indolence, à écarter loin d'elle les moindres variations atmosphériques, les plus légères excitations; et son enfant, victime d'un amour malentendu, languit, s'étiole, traverse l'âge de la puberté sans en ressentir les phénomènes ; le système générateur participe à l'engourdissement général, et les fonctions menstruelles ne s'établissent point. Heureux, lorsque les scrofules, la phthisie ou autres affections chroniques, ne minent pas sourdement cette jeune existence!

Ce que j'ai dit du repos trop prolongé, d'une vie trop sédentaire, par rapport au tempérament lymphatique, je dois le dire de toutes les causes affaiblissantes, telles que les habitations froides et humides, le défaut d'une nourriture réparatrice, et autres causes que je me dispense d'énumérer, et, qui non-seulement rendent la fille impropre à la menstruation, mais disposent à la suppression de cette fonction les femmes déjà réglées.

Si l'on calcule maintenant les conséquences de l'éducation, soit physique, soit morale, à laquelle on soumet, de nos jours, dans la classe riche, la plupart des personnes du sexe; si l'on considère ses effets, spécialement chez celles dont le tempérament

est nerveux, irritable, on sera frappé des inconvéniens graves et nombreux qui en dérivent; et, en appliquant cette étude au sujet qui nous occupe, l'on verra que le plus grand nombre de dérangemens menstruels trouvent leur source dans le genre de vie qu'on a imposé à la femme, et dans la persistance invincible des habitudes qu'elle a contractées. A l'excitation que fait naître l'usage d'une nourriture exquise et variée, de boissons stimulantes, et de tout ce qui peut réveiller et flatter agréablement les sens engourdis par la satiété, se joindra l'effet bien autrement perturbateur d'une vie tumultueuse, passionnée, avide d'émotions fortes, de jouissances ardentes et répétées. Au milieu de ce bouleversement, comment les fonctions habituelles pourraient-elles s'accomplir avec ordre et régularité?

Si nous jetons un coup-d'œil sur l'éducation des enfans des riches, nous reconnaîtrons aussi que la morale et la médecine n'ont que trop souvent l'occasion de déplorer l'erreur des parens, qui, au lieu de chercher à prolonger l'innocence et la simplicité du premier âge, s'efforcent, par tous les moyens possibles, de solliciter un développement rapide de toutes les facultés, sous prétexte de former de bonne heure leurs filles au bon ton, et n'attendent pas même l'adolescence pour les conduire aux fêtes, aux bals, aux spectacles, aux sociétés, dans toutes ces réunions où la satisfaction de paraître, les triomphes de la vanité, de la coquetterie, de la jalousie, exposés à

leurs yeux, n'échappent point à leur pénétration. L'amour, avec tous ses plaisirs, éveille, fatigue leur imagination prompte à s'enflammer; et l'impossibilité où elle se trouvent d'imposer silence au besoin d'émotions qui les tourmente, leur fait contracter des intimités suspectes, des liaisons dangereuses, ou même les précipite au vice et à des manœuvres coupables : tant d'ébranlemens ne peuvent qu'amener des menstruations orageuses, et préparer de longs troubles pour l'avenir dans l'exercice des fonctions utérines.

Le célibat, la privation des plaisirs de l'amour chez les femmes qui les ont déjà sentis, ont été cités par les auteurs au nombre des causes prédisposantes des dérangemens menstruels en général, et de l'aménorrhée en particulier. Nous croyons qu'on a singulièrement exagéré cette influence, et qu'on a mis sur le compte de la continence beaucoup de maladies, et surtout beaucoup d'affections organiques qui en étaient tout-à-fait indépendantes. Ordinairement, tout organe que l'on condamne à un repos absolu, cesse de se développer, s'atrophie, n'a qu'une importance de jour en jour plus secondaire, et finit par s'effacer comme s'il n'était plus. Il n'est pas probable que les organes génitaux échappent entièrement à cette règle générale. Néanmoins, la condition de vierge, dans nos institutions civiles, nous paraît un état de violence contre les impulsions de la nature. C'est surtout dans les pays chauds, où les

femmes sont si impressionnables et si ardentes ; dans les villes, dans les classes aisées, où le luxe prodigue les images de plaisirs et de volupté ; c'est dans ces circonstances que la nature reçoit de grandes secousses de la privation d'un acte auquel se rattachent tant de fonctions. Si les affections des organes génitaux sont plus nombreuses dans les cloîtres, toutes les affections chroniques le sont aussi ; et nous en trouverons la cause, moins, je pense, dans la privation de l'hymen, que dans les effets puissamment funestes du genre de vie, des habitudes, etc..... Ainsi, l'état le plus heureux pour l'espèce humaine, le plus favorable à la santé, le plus conforme à la raison et à une saine morale, est de suivre la nature sans en abuser, soit par excès, soit par défaut.

4° *Causes occasionelles de l'aménorrhée.* — Toutes les causes prédisposantes peuvent, à la longue, devenir occasionelles ; et celles-ci doivent être distinguées en celles qui n'exercent qu'une influence lente et progressive, et en celles qui agissent au moment de la menstruation et en arrêtent subitement le cours. Le premier genre renferme toutes celles que nous avons dit être susceptibles d'affaiblir ou d'augmenter à l'excès, soit l'énergie vitale de toute l'économie, soit particulièrement celle de l'utérus. Dans le second doit figurer un certain nombre de causes, que l'on peut diviser en causes physiques et en causes morales. Ainsi, au moment de la menstruation, le flux peut être arrêté par l'impression

subite d'un air froid, l'immersion des pieds et des mains dans de l'eau froide, l'usage de boissons glacées, de vêtemens trop légers pendant la saison rigoureuse, et les lavages ou les injections à l'eau froide, dont quelques femmes imprudentes se font un jeu pour mettre fin à un écoulement qui les gêne pour certains exercices. Il en est de même des purgatifs, des vomitifs ou autres médicamens énergiques; des saignées pratiquées sans indication manifeste, lors de l'époque menstruelle. Le même effet est produit par une irritation morbide qui envahit un autre organe, et qui détourne le mouvement fluxionnaire par lequel le sang est dirigé vers l'utérus. C'est ainsi qu'une indigestion pourra supprimer le flux menstruel, comme on la voit, tous les jours, arrêter la suppuration de quelque grande plaie; c'est encore ainsi que nous avons vu une brûlure de la poitrine et de l'épaule gauche déterminer une aménorrhée temporaire (1). La phthisie pulmonaire, certains engorgemens chroniques des viscères abdominaux et autres affections semblables suppriment souvent les menstrues; et la théorie des dérivations peut nous rendre compte de ces aménorrhées secondaires ou symptomatiques. Enfin, certaines constitutions épidémiques, telle que l'épidémie bilieuse qui a été observée par Finke, suffisent pour déranger le

---

(1) *Duobus laboribus simul obortis non in eodem loco, vehementior obscurat alterum.*

flux menstruel, et l'absence d'une cause évidente et individuelle pourrait induire en erreur le médecin peu attentif.

Les règles pourront être subitement arrêtées par les passions vives, une joie immodérée, une vive douleur, un emportement de jalousie, les grandes surprises, un coup de tonnerre, une décharge d'armes à feu, la vue d'un objet dégoûtant, et par toutes les causes morales capables d'opérer une prompte révolution dans l'économie et d'intervertir l'ordre de ses mouvemens: ces effets sont d'autant plus faciles, que, pendant la menstruation, la sensibilité de la femme étant augmentée, elle devient moins susceptible de résister aux impressions qu'elle reçoit.

5° *Symptômes.* — On doit étudier séparément les symptômes locaux et les symptômes généraux.

Symptômes locaux. — Quelquefois l'absence de l'écoulement périodique est le seul phénomène que l'on observe; mais, s'il y a congestion vers les organes pelviens, et que, néanmoins, le flux ne paraisse point, alors la malade sentira une tension, une douleur, une chaleur plus ou moins intenses dans les régions hypogastrique et lombaire, de la pesanteur et du tiraillement dans le bassin et dans les aines: ces accidens s'aggravent aux époques où les règles avaient coutume de couler.

Lorsque la suppression des règles persiste pendant un temps considérable, l'utérus peut devenir le siége de métrites aiguës ou chroniques, de squirrhes, de

cancers; mais ces affections peuvent être la cause de l'aménorrhée, tout aussi bien que le symptôme : quelquefois l'irritation se borne à la membrane muqueuse utéro-vaginale, d'où résultent les fleurs blanches (catarrhe utérin), l'inflammation, l'abcès ou l'engorgement du col; d'autres fois, enfin, les ovaires, la vessie ou le péritoine sont principalement affectés, etc.....

Symptômes généraux. — Les effets généraux de l'aménorrhée sont si nombreux et si variés, qu'il n'est peut-être pas de maladie qu'ils ne puissent produire ou simuler, et que, pour en faire l'exacte énumération, il faudrait passer en revue tout le cadre nosologique. Quelle est, en effet, l'espèce de fièvre, de phlegmasie, d'hémorrhagie, d'éruption cutanée, d'hydropisie, de névrose, de lésion organique, que l'on ne trouve pas décrite par les auteurs, comme se rattachant à une suppression menstruelle (1)? Aussi, nous nous abstiendrons de les désigner ici ; car il serait peu profitable d'indiquer ces maladies à la suite l'une de l'autre et d'une manière vague; il faudrait encore approfondir leur nature, en étudier les circonstances, en déterminer comparativement l'importance et les rapports, et c'est ce que les bornes de cette dissertation ne nous permettent pas d'entreprendre.

---

(1) C'est bien le cas de dire : *Uterus sexcentarum ærumnarum mulieribus causa.*

Le plus fréquemment, l'aspect général d'une aménorrhoïque nous fait découvrir les symptômes suivans : céphalagie ; vertiges ; tintement d'oreille ; propension irrésistible au sommeil ; douleurs vagues; gonflement du ventre, celui des mamelles accompagné quelquefois de l'issue d'une lymphe laiteuse (1); perte de l'appétit ; dégoût ; nausées ; vomissemens ; oppressions ; palpitations habituelles ; sentiment inexprimable de malaise général et de lassitude, et parfois difficulté et douleur vive pendant l'émission des urines. En outre, chez quelques femmes, l'habitude du corps est décolorée ; la face est pâle ; les yeux sont ternes et languissans ; le pouls est faible et dépressible ; chez d'autres, au contraire, on rencontre tous les signes d'une pléthore bien prononcée, d'une sur-excitation générale.

Est-il besoin d'ajouter que tous les symptômes de l'aménorrhée varieront à l'infini en nombre et en intensité, et présenteront une multitude de nuances, suivant la constitution, le tempérament du sujet, la diversité des causes, etc. ?

6° *Diagnostic.* — Le diagnostic de l'aménorrhée est on ne peut pas plus aisé, lorsque l'on n'y voit que la question de savoir si l'apparition du flux menstruel est retardée ou interrompue ; le témoignage seul de la malade ou des personnes qui l'entourent, y répond

(1) *Si mulier quæ nec prægnans, quæ nec peperit, lac habeat, ei menstrua defecerunt* (Hippocrate).

suffisamment. Mais, il est bien d'autres problèmes à résoudre, qui n'offrent pas la même facilité.

D'abord, je sens le besoin d'insister sur une observation négligée par la plupart des auteurs, et dont M. le professeur Lallemand nous a fait sentir toute l'importance; c'est que des règles insuffisantes sont, aussi souvent que l'aménorrhée complète, le point de départ de graves désordres, et que l'appréciation de cette cause est accompagnée quelquefois des plus grandes difficultés, et exige de la part du praticien beaucoup de jugement et d'expérience. Souvent le médecin appelé auprès d'une femme malade, se contente de lui demander à la légère si elle est bien réglée ; il obtient une réponse affirmative, et dès-lors, satisfait de ces renseignemens, il va chercher ailleurs la cause des désordres qui s'offrent à lui, et cependant cette cause peut se trouver dans l'insuffisance des menstrues. Tantôt les règles, qui n'ont point varié et qui, au premier abord, paraissent très-abondantes, ne le sont pas cependant assez relativement au tempérament des malades; tantôt l'écoulement diminue d'abord d'une manière graduelle, presque insensible et sans altération de la santé générale; puis, au bout d'un certain temps, il finit par se trouver insuffisant, et il commence alors à se manifester quelques légers symptômes. Peu à peu ces symptômes augmentent; et comme il se passe quelquefois une ou plusieurs années avant que les désordres soient assez marqués pour demander des secours,

il est alors difficile de remonter à la source, parce que les femmes continuant à être réglées à peu près de la même manière d'un mois à l'autre, surtout si elles le sont encore assez abondamment, assurent que leurs menstrues sont à l'état physiologique (1).

On commettrait de graves erreurs, en regardant comme un état pathologique toute diminution des menstrues; car, il est assez ordinaire de voir la quantité de sang évacuée devenir moindre à mesure que la femme avance en âge, et ces dernières variations n'amener aucun fâcheux effet. Le diagnostic sera encore malaisé, lorsque, en même temps que les menstrues ont éprouvé une diminution qui n'est pas morbide, il est survenu un désordre dans quelque fonction. On peut être tenté de rapporter ce trouble au changement qui s'est opéré dans la menstruation, alors qu'il est dû à une autre cause plus ou moins cachée.

Enfin, dans le cas d'aménorrhée incomplète, comme dans celui de la suppression proprement dite,

---

(1) M. Lallemand a observé des aménorrhées incomplètes donnant lieu à des symptômes simulant un anévrysme du cœur, ou autres affections de cet organe et des poumons, etc.... Dans d'autres cas, l'insuffisance des règles avait fait naître l'aliénation mentale, l'aphonie, la surdité, etc. Tous ces graves dérangemens ont disparu sous l'influence des moyens employés par ce praticien, pour augmenter la quantité de sang évacuée à chaque période menstruelle.

lorsque l'on aura établi que le trouble menstruel et l'état morbide co-existant sont liés l'un à l'autre, il s'agira de savoir quel est celui des deux qui est cause. On pourra croire que c'est le trouble menstruel, lorsqu'il aura précédé la manifestation de la maladie, et que chaque époque menstruelle amenera une exaspération des symptômes ; mais, ces signes ne suffisent pas, et l'attention la plus minutieuse ne permet pas toujours au médecin d'émettre, dans ces circonstances, un jugement assuré.

Il est encore d'autres écueils à éviter dans le diagnostic de l'aménorrhée : il faut bien prendre garde d'attribuer à une cause morbide accidentelle, ce qui est l'effet de l'âge ou d'un état de grossesse. Le médecin ne saurait être trop circonspect pour échapper aux piéges que lui tendent bien souvent de vaines considérations de coquetterie et d'amour-propre, et plus souvent encore l'ignorance, ou bien la criminelle pensée d'étouffer le fruit d'un commerce illégitime.

Combien de femmes jalouses de conserver des charmes qui se flétrissent et de retenir une jeunesse qui s'enfuit, se dissimulent à elles-mêmes leur âge, et supplient leur médecin de prolonger une évacuation dont elles considèrent la fin comme le terme de la période la plus brillante de leur existence !

Mais, c'est surtout dans l'état de grossesse qu'il importe de discerner la vérité du mensonge, et de bien distinguer une malade intéressante par sa position, d'une créature vile qui veut cacher une faute par un

crime. S'il n'était appelé qu'auprès de femmes qui n'ont aucun intérêt à le tromper, le médecin (dit Astruc) pourrait agir avec sécurité, à moins qu'il ne soupçonnât ces femmes de se tromper elles-mêmes. Mais, combien de ces modestes Agnès, dont on n'ose suspecter la chaste pudeur, accusent leur rigide vertu des maux qui trahissent plutôt les coupables suites de l'incontinence ! On ne peut disconvenir que l'erreur ne soit difficile à éviter, surtout dans les premiers mois de la grossesse; mais, dans tous les cas, nous ne devons point nous laisser séduire par les apparences, ni solliciter par des emménagogues violens le retour des menstrues. Il est très-prudent de temporiser et d'administrer des remèdes innocens, en attendant qu'une époque plus avancée vienne lever toute incertitude. Une conduite opposée nous rendrait les complices d'infâmes désirs, produirait l'avortement et la mort du fœtus ; bien souvent, en outre des hémorrhagies opiniâtres, des inflammations profondes condamneraient la mère au même sort.

Voici quelques données propres à faire reconnaître l'aménorrhée essentielle, de celle qui accompagne la grossesse. 1° Le teint conserve plus communément dans la grossesse son éclat et sa fraîcheur, tandis qu'il se décolore, pâlit et se fane dans la suppression accidentelle. 2° L'orifice de l'utérus est exactement fermé après la conception, tandis qu'il ne l'est pas ou du moins qu'il l'est peu dans l'aménorrhée. 3° Dans la suppression morbide commençante, la

légère tuméfaction qui se manifeste à l'hypogastre, est accompagnée le plus souvent de la sensation de pulsations sourdes et plus ou moins prononcées, qu'on ne remarque pas après la conception. 4° Dans la grossesse, les accidens décroissent en raison du développement du fœtus, et la gestation devient de plus en plus facile à supporter ; dans la suppression morbifique, au contraire, ces accidens vont croissant de mois en mois. 5° Enfin, les mouvemens actifs du fœtus, son ballottement, les pulsations de son cœur et celles du placenta qui deviennent sensibles du quatrième au cinquième mois, feront disparaître toute espèce de doute.

M. Moulin (1) prétend distinguer l'aménorrhée de la suppression naturelle qui accompagne la grossesse, au moyen de la saignée. Selon lui, cette saignée ne peut, d'une part, jamais nuire à la grossesse et provoquer l'avortement, quelque peu avancée que soit la gestation, et, d'un autre côté, elle détermine d'une manière certaine le retour des règles, quand la suppression existe surtout chez une femme forte et pléthorique, et que d'ailleurs elle n'est produite, ni entretenue par aucune affection grave de quelque viscère important. Ce praticien ajoute que ce moyen thérapeutique a encore l'avantage pour un œil exercé, de tourner en certitude les doutes sur la gestation. Il assure que, lorsque le sang s'est complétement re-

(1) *Revue médicale*, 1827; tom. III.

froidi, et que la séparation de ses principes constituans s'est opérée, l'on voit à la surface du gâteau fibrineux une espèce de nuage blanchâtre, qui est de plus en plus prononcé, à mesure que le temps de l'accouchement approche, et qui se change même souvent en une sorte de couenne pleurétique dans les derniers mois de la gestation. M. Moulin cite quelques observations très-remarquables, où l'examen du sang a suffi pour lui dévoiler la grossesse de jeunes personnes, que leur condition et leur genre de vie ordinaire semblaient mettre à l'abri de tout soupçon.

7° *Pronostic.* — Le pronostic de l'aménorrhée est fondé sur les causes, l'ancienneté de la maladie et les désordres qu'elle a fait naître. Une suppression récente, amenée subitement par des causes physiques, est plus facile à guérir que celle qu'ont occasionée une disposition particulière de la constitution, des peines morales, etc., et qu'entretient quelque vice des fluides ou des solides. Hippocrate avait déclaré que l'aménorrhée devenait incurable après six mois: *Sexto menso insanabilis morbus redditur;* mais il a lui-même cité des cas où il obtint une guérison parfaite, même après plusieurs années. M. Lallemand nous a parlé, dans ses leçons cliniques, de plusieurs femmes qu'il a guéries de la suppression menstruelle, quoiqu'elle existât depuis huit à neuf ans. Néanmoins, plus la maladie est ancienne et plus elle est opiniâtre.

Quant aux accidens qui accompagnent l'aménor-

rhée, plus celle-ci est subite, plus les orages sont prompts, violens et extrêmes ; et la gravité de ces symptômes sera toujours en rapport avec l'importance de l'organe qui en est le siége, et le tempérament de la malade. Il en est de même des affections chroniques qui, dépendant de l'aménorrhée, peuvent, par leur action forte et persévérante, donner lieu à des altérations profondes, beaucoup plus dignes de fixer notre attention que le désordre fonctionnel d'où elles dérivent et qu'elles ont rendu incurable.

On regarde communément l'aménorrhée, comme une cause de stérilité. Sans doute, la fécondité de la femme est ordinairement liée à l'existence du flux périodique, qui semble nécessaire à la génération ; mais plusieurs faits démontrent que la conception s'est opérée, quoique la menstruation eût été suspendue depuis long-temps, ou qu'elle n'ait jamais eu lieu. La science possède, en outre, des cas où le retour des règles a été l'effet d'une grossesse, après que les meilleures méthodes de traitement avaient été pendant long-temps employées sans succès (1). Deventer et Baudelocque ont même rencontré des femmes qui n'étaient menstruées que pendant le cours de leur grossesse.

8° *Traitement.* — S'il est des cas où l'aménorrhée n'est pas un véritable état morbide, et semble

---

(1) Désormeaux et P. Dubois.

dépendre de la manière d'être des sujets, ainsi que nous l'avons déjà établi ; s'il en est d'autres où elle doive être respectée par le médecin, comme dans le cours de la grossesse ou de l'allaitement et dans les convalescences des maladies graves, dans la plupart des circonstances, au contraire, elle constitue une maladie bien réelle, qui, pouvant donner naissance à des affections plus dangereuses encore, exige de la part du praticien une attention particulière, et réclame souvent une thérapeutique spéciale.

Le traitement de l'aménorrhée a pour but, ou bien d'éloigner les causes prédisposantes et occasionelles de la maladie, ou bien de remédier à cette maladie lorsqu'elle s'est déjà déclarée : de là, la division en traitement *prophylactique*, dont la base est une sage application des lois de l'hygiène, et en *curatif*, qui suppose nécessairement l'existence de la suppression menstruelle contre laquelle il est administré.

9° Pour se faire une idée du traitement préservatif, il suffit de jeter un coup-d'œil sur ce qui a été dit à l'article *Étiologie*. Il consiste, en effet, à éviter l'influence pernicieuse des causes susceptibles de produire l'aménorrhée, et que nous avons étudiées par groupes, suivant qu'elles se rapportaient au tempérament, à l'éducation, au genre de vie, aux habitudes, etc. (prédisposantes), ou à certaines circonstances accidentelles, physiques ou morales qui déterminaient l'apparition du mal (occasionelles).

Ainsi, la femme au tempérament sanguin doit

faire usage d'un régime peu succulent, éloigner les assaisonnemens de haut goût, préférer les mets végétaux ou les viandes de jeunes animaux, s'interdire les liqueurs excitantes, alcooliques ; mais surtout fuir l'indolence, la vie sédentaire, et ne consacrer au sommeil que le temps nécessaire pour réparer les forces. Si la pléthore continue ses progrès, on aura recours à des émissions sanguines. La femme lymphatique sera, au contraire, soumise à tous les moyens capables de fortifier sa constitution : ainsi, l'habitation à la campagne, au milieu d'un air vif et pur, une alimentation tonique et en suffisante quantité, des boissons stimulantes, amères, des frictions sèches sur la peau, des vêtemens de laine, des bains de mer, des exercices agréables bien dirigés, la danse, l'équitation, pourront donner à l'économie l'énergie nécessaire à l'accomplissement des fonctions menstruelles. Si la prédominance du systême nerveux fait redouter l'apparition de quelques désordres dans la menstruation, on cherchera à affaiblir l'influence de ce système, en fortifiant les autres, spécialement le musculaire, et l'on emploiera tous les moyens convenables pour calmer l'excitabilité générale. La femme se soumettra à un régime adoucissant, fera usage de boissons rafraîchissantes ou mucilagineuses, de bains tièdes, se mettra à l'abri des variations de température, et respirera l'atmosphère tranquille et un peu humide des vallées qu'arrosent des eaux courantes. Au tumulte d'une vie

changeante et passionnée, elle préférera des jouissances paisibles et uniformes : les promenades, les exercices fréquens, mais qui ne doivent jamais amener qu'une légère fatigue, ne contribueront pas peu à maintenir le calme de l'âme et à prévenir l'exaltation des organes des sens.

En parlant de l'influence de l'éducation, du genre de vie, des habitudes sur la production de l'aménorrhée, tant chez la femme du prolétaire que chez celle du riche, nous avons suffisamment indiqué ce que, sous ce rapport, les règles de l'hygiène proscrivent comme dangereux. Ce serait donc se livrer à des répétitions inutiles, que de revenir sur ce sujet.

10° *Traitement curatif.*—Lorsque l'aménorrhée est dépendante de quelque affection grave, inflammation, lésion organique, etc., l'indication première est d'attaquer cette affection elle-même, en négligeant l'aménorrhée, à moins que celle-ci ne devînt une complication assez importante pour ajouter quelque chose à la maladie principale. Nous ne devons pas aborder ici le traitement de tous les états morbides dont l'aménorrhée peut être une conséquence.

Lorsque, au contraire, on a lieu de penser que l'aménorrhée est essentielle (et par ce mot j'entends qu'on ne peut lui supposer d'autre cause que le défaut ou le trouble de l'activité vitale des organes génitaux et de l'utérus en particulier), l'indication importante est celle qui a pour but d'accroître ou de régulariser cette activité.

Nous devons rappeler que la suppression des règles est produite quelquefois d'une manière subite, que d'autres fois elle est due à des causes dont l'action a été lente et prolongée : cette distinction, ainsi que l'appréciation du tempérament, de la nature des causes et d'autres circonstances, est nécessaire au praticien pour établir la thérapeutique rationnelle de cette maladie.

Lorsque la suppression des règles succède à l'une des causes qui peuvent la provoquer instantanément, il peut survenir en même temps des affections graves, des inflammations dans les organes les plus essentiels à la vie, tels que les poumons, le cerveau, l'estomac, etc. Il est facile de concevoir que, si ces affections sont très-violentes, on ne devra pas se contenter de chercher à éloigner la cause qui leur a donné naissance ; avant qu'on y fût parvenu, leur marche pourrait être assez rapide pour compromettre la vie du sujet. Il faudra donc alors remplir les indications les plus pressantes : recourir aux anti-phlogistiques les plus énergiques, dans le cas de forte inflammation ; aux anti-spasmodiques, aux calmans, si les accidens nerveux prédominent, etc.

Dans les cas plus nombreux, où cette suppression n'est accompagnée que de légers symptômes et n'est que l'effet du spasme produit par l'impression du froid, on aura recours à l'usage de boissons chaudes et légèrement diaphorétiques, telles que l'infusion de fleurs de tilleul ou de sureau, afin de rétablir la

transpiration cutanée, et aux moyens propres à activer la circulation à la surface extérieure, tels que la chaleur des jambes et des pieds entretenue avec des cataplasmes chauds, les pédiluves, les bains, les demi-bains tièdes, les fomentations émollientes sur la région hypogastrique, les frictions sur les extrémités inférieures. Si la suppression persiste, alors on emploiera les moyens qui paraissent agir d'une manière spéciale sur les organes génitaux, et dont il sera bientôt question. Si l'aménorrhée a été déterminée par une impression morale, et chez une personne d'un tempérament nerveux, il faudra se conduire de la même manière, mais insister sur les calmans et les anti-spasmodiques, surtout s'il y a syncope, perte de connaissance : on fera respirer de l'ammoniaque ou de l'acide acétique; on donnera de l'assa-fœtida à l'intérieur et en lavemens, des potions éthérées, le camphre, l'extrait aqueux d'opium, etc. ; mais, pardessus tout, il faut détruire et éloigner la cause, et en affaiblir l'effet sur l'esprit des malades.

L'aménorrhée peut s'être déclarée sous l'influence de circonstances agissant d'une manière lente, mais progressive sur l'économie, et appartenant, soit au tempérament, soit au genre de vie de la femme. Alors on commencera par se conformer aux préceptes déjà donnés pour la prophylaxie de l'aménorrhée, et l'on cherchera d'abord à modifier favorablement la constitution, à rétablir l'harmonie entre les divers systêmes sanguin, nerveux, lymphatique, etc. ;

et ce ne sera qu'après avoir ainsi bien régularisé les fonctions générales de l'économie, que l'on pourra administrer des médicamens dont on a reconnu l'influence particulière sur l'appareil utérin (emménagogues).

Ainsi, lorsque le développement exagéré du tempérament sanguin a amené le trouble des fonctions menstruelles, on facilite la guérison par l'usage des saignées du bras, préférablement aux saignées du pied qui augmenteraient la congestion utérine. Les saignées locales ne devront venir qu'en seconde ligne; car, employées primitivement et avant les saignées générales, elles tendraient parfois aussi à rendre la fluxion existante plus considérable. A ces moyens se joindra l'effet d'un régime débilitant, de boissons rafraîchissantes et acidulées. Si l'absence des règles est liée à un état d'irritation extrême, on obtiendra d'excellens effets des calmans et surtout des opiacés employés avec persévérance. Enfin, ce sera principalement chez les femmes lymphatiques, faibles, que l'on cherchera à tirer parti des secours que nous offrent l'hygiène et la thérapeutique, pour faire cesser l'atonie, la langueur de tous les organes. L'aménorrhée dépendante de cette cause est sans contredit la plus fréquente et la plus opiniâtre ; aussi, c'est dans ce cas que l'on trouve l'indication des remèdes stimulans et toniques, et des emménagogues dont la plupart doivent être rangés dans la même classe. Enfin, tous ces moyens seront combinés entre

eux quand il existera plusieurs indications à remplir.

Après avoir dit sommairement la conduite que doit tenir le médecin pour détruire, soit l'influence des causes prédisposantes de l'aménorrhée, soit l'effet de ces mêmes causes, lorsqu'elles persistent après la manifestation de la maladie, il nous reste à parler des moyens par lesquels on dirige vers les organes génitaux une influence directe, propre à faire paraître ou à augmenter le flux menstruel.

11° *Médications emménagogues.* — On connaît sous le nom d'emménagogues en matière médicale, tous les médicamens qui passent pour avoir la propriété d'exciter les règles.

Mais, est-il des remèdes emménagogues dans la signification absolue de ce mot, c'est-à-dire, des substances dont l'effet constant et nécessaire soit de provoquer le flux menstruel? Quelques médecins croient pouvoir répondre qu'il n'en existe aucun, malgré des expériences récentes faites sur la propriété de l'aconit (West; *Arch. génér. de méd.*, 1835) et sur celle de la matière colorante du safran, etc., et d'après lesquelles l'action toute spécifique de ces substances semblerait démontrée. La sabine elle-même, regardée depuis long-temps comme un puissant emménagogue, n'est, dit M. Guersent, qu'un irritant utérin et non un excitant des menstrues, et ressemble aux cantharides qui, pour constituer un irritant vésico-urétral, ne sont pas pour cela diurétiques. En effet, les médications

le plus opposées peuvent être emménagogues, suivant les causes différentes qui s'opposent à l'écoulement des menstrues. C'est ainsi que les excitans, les anti-spasmodiques, les toniques, les émolliens, les narcotiques, les purgatifs pourront être rangés sous le titre commun d'emménagogues, parce qu'il se trouve des cas où chacun d'eux, convenablement administré, peut favoriser l'apparition des règles : néanmoins, il est certains médicamens qui sont généralement employés dans ce but, et que nous mentionnerons en indiquant les circonstances particulières qui doivent les faire préférer (1).

Quand il faut recourir aux emménagogues, la plupart des médecins les administrent principalement aux approches du temps où la nature fait effort pour établir les règles, parce que les mouvemens de la nature concourent alors avec ceux que l'art cherche à exciter, et que, d'ailleurs, en supposant que l'on

---

(1) On ne peut, ce nous semble, s'empêcher de reconnaître que certaines substances ont une action spéciale sur tel organe plutôt que sur tel autre, en un mot, qu'il existe des spécifiques d'organes. Quoi qu'en dise M. Barbier, les emménagogues agissent plus particulièrement sur l'utérus que sur les autres organes, et c'est précisément pour cela qu'on les choisit de préférence à tout autre excitant ou tonique, etc.... Ce que nous disons des emménagogues est aussi applicable aux diurétiques, aux expectorans, etc., qui ont bien une action générale, mais en même temps spéciale.

réussît à provoquer les règles dans un moment où elles ne doivent pas exister, celles-ci seraient de nouveau suspendues ou resteraient irrégulières et insuffisantes : dans l'intervalle des époques menstruelles, on fait principalement usage des moyens propres à modifier toute l'économie.

La plupart des toniques seuls ou unis aux excitans : tels que le safran, l'absinthe, l'armoise, la rue, la sabine, le quinquina, les préparations de fer (1), en particulier le carbonate de fer (safran de mars apéritif), et les médicamens composés de ces substances, surtout les pilules bénites de Fuller, les pilules de Rufus, la strychnine (Nauche), conviendront dans les cas où l'atonie de l'utérus se lie à un état d'atonie générale. On emploiera aussi avec

---

(1) Les préparations ferrugineuses sont regardées par le plus grand nombre de médecins, comme des emménagogues par excellence. Scardona a été jusqu'à dire : *Post illorum (martialium) usum vel in iis, quæ cachexiâ laborant, pallidus faciei, et totius corporis color in rutilum, et pulsus valdè debilis et languidus, in fortem ac febrilem mutatur..... Hìnc intrà illius erroris suspicionem affirmari posse videtur remedium à martialibus tantæ esse virtutis, cachexiâ vigente et pulsuum languore, ut si quid in pertinaci mensium suppressione sperandum, ab hoc uno sperari jure merito possit.* De cognoscendis et curandis morbis virginum; lib. V, cap. 2.

succés quelques purgatifs (1), l'aloès, par exemple ; que M. Lallemand combine avec la rue et le seigle ergoté (1 grain de chacun), et qu'il donne sous forme pilulaire (de 9 à 18 pilules par jour). MM. les docteurs Chrestien et Bourquenod obtiennent de bons résultats du cyanure d'or employé de la manière suivante :

Prenez : 3 grains cyanure d'or.
8 onces eau-de-vie à 18° ou 20°,
A la dose d'une cuillerée à café, matin et soir.

MM. les docteurs Furnari et Carron-Duvillards ont aussi vanté le cyanure d'or, qui, disent-ils, produit une excitation des fonctions digestives et circulatoires, une augmentation de la sécrétion urinaire et de la transpiration cutanée, une congestion sanguine vers le bassin, enfin une excitation générale du système nerveux. (*Bull. méd. de Bordeaux.*)

On aidera l'action de ces divers moyens par des bains de pied chauds ou irritans, des ventouses appliquées aux environs des organes génitaux, des fumigations aromatiques ou excitantes dirigées vers ces organes, des fomentations chaudes faites sur l'hypogastre, ou sur les mamelles dont l'excitation peut se répéter sur l'utérus, à cause des étroites sympathies qui les unissent, et surtout par des saignées locales.

---

(1) On a vu un émétique rétablir l'écoulement des règles, par la vive secousse qu'il détermine dans l'économie vivante.

L'application réitérée des sangsues à la vulve en très-petit nombre (2 ou 3), en ayant soin d'arrêter le sang immédiatement après leur chute, favorise puissamment la congestion sanguine qui doit fournir à la sécrétion des règles.

Si, au lieu de produire un effet attractif, on voulait, au contraire, désemplir directement le systême utérin et détruire une congestion trop forte, ou bien suppléer au défaut des menstrues, les sangsues seraient mises en plus grand nombre (10, 12, 15), et on faciliterait l'écoulement du sang par des bains de siége prolongés.

L'électricité et le galvanisme ont triomphé plusieurs fois d'aménorrhées qui avaient résisté à tous les autres remèdes : ces moyens paraissent agir en augmentant la chaleur animale, en précipitant le cours des liquides, en rendant les sécrétions plus actives; mais on ne doit en faire usage que dans les cas d'asthénie générale, de torpeur du systême sexuel, et seulement au moment où la nature fait effort pour rétablir le flux menstruel. Selon M. Dugès, c'est un moyen dont l'application, sans inconvéniens d'ailleurs, devrait être tentée au besoin (1).

---

(1) MM. les docteurs Nauche, Sarlandière, Mojon (*Revue médicale;* mars 1836) et autres, ont beaucoup vanté l'électricité et le galvanisme. A la faveur du dernier moyen, M. Mojon a obtenu des succès frappans chez des femmes chlorotiques par inertie de la matrice.

M. Fenoglio (dans le N° de juillet 1832, du *Repertorio medico-chirurgico del Piemonte*) a fait connaître les heureux résultats obtenus par le professeur Lavagna contre l'aménorrhée, au moyen des injections faites dans le vagin avec une dissolution de 4 ou 6 gouttes d'ammoniaque dans 3 onces d'eau distillée de mauve. Un très-court espace de temps a suffi pour guérir des aménorrhées invétérées; mais l'auteur observe que ce remède, employé sans discernement, peut donner naissance à une métrite (1).

Les plaisirs de l'hymen, en déterminant un mouvement fluxionnaire dans tout l'appareil vasculaire des organes génitaux, sont très-souvent efficaces dans les aménorrhées rebelles; mais, nous ne reviendrons pas sur l'appréciation que nous en avons faite, à propos de la chlorose. Observons seulement que tous les emménagogues sont des moyens bien faibles contre l'aménorrhée due à des chagrins profonds et aux contrariétés d'un amour malheureux : c'est dans ces cas où les parens qui comprennent bien leur devoir, qui aiment véritablement leur enfant, chercheront,

---

On trouve des faits semblables dans l'*Essai sur le Galvanisme* du professeur Aldini, et dans les *Élémens de Thérapeutique* du professeur Alibert.

(1) Les injections stimulantes et les pessaires irritans sont des moyens que, consciencieusement, on ne peut conseiller à la plupart des chlorotiques, en raison de leur âge et de leur état social (Dugès).

autant qu'il est possible, à satisfaire ses désirs, et se garderont bien de sacrifier sa santé et même sa vie à de vils motifs d'intérêt ou d'ambition.

Dans les cas de ténesme utérin, de coliques vives, qui, chez certaines femmes irritables, accompagnent le flux menstruel et peuvent donner lieu à sa suppression, on obtient de bons résultats de l'usage des narcotiques et des anti-spasmodiques; l'acétate d'ammoniaque ou esprit de Mindérérus a produit ici des effets surprenans. Les observations recueillies par le professeur Masuier, de Strasbourg, M.-J. Cloquet (*Archives génér. de Médecine*) et le docteur Patin (*Clinique des Hôpitaux;* 1828), ont amené à conclure que l'acétate d'ammoniaque considéré jusqu'à ce jour comme excitant, est vraiment sédatif, et qu'il est très-propre à calmer la sur-excitation de l'appareil génital de la femme. La dose à laquelle il agit, est de 40 à 70 gouttes, qu'on peut répéter jusqu'à quatre fois dans les vingt-quatre heures; à dose inférieure il ne paraît pas devoir produire aucun effet immédiat apercevable. L'estomac n'en éprouve aucune impression sensible. Un peu d'étourdissement, une sorte d'ivresse qui dure quelques minutes, suivent son administration. C'est encore dans le but de combattre le spasme de l'utérus et les douleurs qui causent l'aménorrhée, que l'on a conseillé (*Bulletin de Thérap.;* décembre 1834) l'emploi des fumigations d'acide carbonique portées dans le vagin, au moyen d'une grosse sonde de

gomme élastique : on a pu ainsi quelquefois régulariser le flux menstruel et dissiper les douleurs cruelles qui le précèdent, l'accompagnent et le suivent si souvent.

12° Je terminerai cet article en faisant remarquer que, le plus souvent, les affections secondaires de l'aménorrhée s'évanouissent avec elle, et que, par conséquent, le traitement doit être surtout dirigé contre la cause première. Mais, lorsque ces affections acquièrent une telle importance qu'elles deviennent de véritables complications, le médecin, au lieu de les négliger, devra les combattre, en même temps que la suppression, par une combinaison appropriée de moyens thérapeutiques.

C. *Aménorrhée par défaut d'excrétion.*

1° Nous avons dit que l'exhalation du sang menstruel ne suffirait pas pour l'accomplissement de la menstruation, et qu'il fallait encore que le canal vulvo-utérin transmît au-dehors le produit de cette exhalation. Tout empêchement à ce dernier acte de la fonction produira l'aménorrhée par défaut d'excrétion. Si nous plaçons quelques considérations sur cette maladie, à la suite de l'étude de l'aménorrhée proprement dite, c'est que, en définitive, l'absence d'écoulement sanguin caractérise l'une et l'autre, et que l'on est exposé à confondre ces deux états, soit par ignorance, soit plutôt parce que le médecin con-

trarié par un sentiment exagéré de pudeur de la part des malades, procède trop rarement à l'inspection des parties sexuelles (1).

2° Quelle que soit la cause du défaut d'excrétion du flux menstruel, on observe que, malgré l'apparition de tous les phénomènes de la menstruation, l'écoulement du sang n'a pas lieu. Ce liquide s'accumule dans le vagin, dans l'utérus, selon la partie où est placé l'obstacle ; sa quantité augmente tous les mois. La matrice distendue finit par acquérir beaucoup de volume; elle fait saillie à l'hypogastre, comprime la vessie, le rectum, les divers plexus pelviens, ce qui rend compte de la rétention des urines, de la constipation, du sentiment de pesanteur et d'engourdissement des extrémités inférieures, des tiraillemens aux aines, etc. Il existe en même temps des tranchées utérines, et le point le plus déclive de la cavité que remplit le sang, est déprimé et fortement distendu. La plupart de ces symptômes peuvent faire croire à un état de grossesse ; mais, à défaut de signes probans fournis par l'examen des parties sexuelles, on pourrait avoir utilement recours à l'emploi du stéthoscope, qui constaterait l'absence du souffle placentaire et des doubles battemens du cœur

(1) Les scrupules de religion, dans nos pays, seront cause que, pendant long-temps encore, le traitement des affections des organes génito-urinaires de la femme sera abandonné à l'empirisme et aux vendeurs de spécifiques.

du fœtus. Lorsque, au moyen de quelque opération, on a donné issue au sang, un écoulement trop subit peut déterminer des syncopes fâcheuses. On les préviendra, en se comportant de manière à ne laisser vider la matrice que peu à peu et à mesure qu'elle revient sur elle-même.

3° Les causes qui produisent l'aménorrhée par défaut d'excrétion, sont toujours des obstacles mécaniques. Ces obstacles existent chez la femme, au moment de la naissance (*congénitaux*), ou bien sont le résultat de maladies acquises (*accidentels*) ; ils déterminent l'oblitération complète ou incomplète des voies d'excrétion; enfin, ils peuvent avoir leur siége dans les diverses parties qui concourent à former le système sexuel.

L'imperforation peut être due à une réunion congéniale des deux grandes lèvres, et celles-ci n'obturent seulement que l'orifice vaginal, et alors il est possible qu'on ne s'en aperçoive qu'à l'époque de la puberté ou du mariage; ou bien, la fente vulvaire n'existe dans aucun point, et, dans ce dernier cas, on a vu les urines tomber dans le vagin, s'y accumuler et produire plus ou moins de ravages, peu de temps après la naissance (Schultzius). L'adhésion accidentelle des grandes lèvres dépend d'excoriations, de brûlures, d'ulcérations, ou même de certaines opérations usitées chez des peuples orientaux, comme une sauvegarde de la virginité. Les petites lèvres ou nymphes peuvent aussi être le siége de la plupart de

ces phénomènes. Dans tous les cas il suffira, pour ramener l'état naturel, d'inciser les adhérences avec précaution, au moyen des ciseaux ou du bistouri conduits sur une sonde cannelée.

L'imperforation de l'hymen est la cause la plus fréquente de la rétention des règles. Souvent congénitale, elle est aussi quelquefois accidentelle (Smellie, Hatin) ; elle a pu être simulée par une occlusion dépendante d'une fausse membrane (*Journ. des Conn. méd.-chirug.*). On y remédie par une incision cruciale, ou même par l'excision.

Non-seulement le vagin peut être oblitéré par un diaphragme, par une cloison membraneuse; mais encore ses parois peuvent adhérer entre elles congénialement, ou par suite d'une inflammation, de quelque ulcération, etc. Le cas sera d'autant plus grave, que le canal aura complétement disparu dans une plus grande portion de son étendue. Nous ne pouvons pas entrer dans le détail des opérations, toujours fort chanceuses, que nécessite la cure de cette disposition morbide. Des tumeurs développées en dehors du vagin peuvent comprimer ce canal, appliquer ses parois l'une contre l'autre, et empêcher sa perméabilité.

Enfin, le vagin peut être parfaitement libre et l'oblitération siéger au col même de la matrice. Cette occlusion existe quelquefois à l'intérieur du col, d'autres fois à son entrée, et, dans ce dernier cas, elle paraît être due à une continuation de la mu-

queuse vaginale (Boyer). Cette disposition que l'on a trouvée congénitale, a pu être déterminée par des ulcérations, un accouchement laborieux, ou l'amputation du col utérin. Une ponction faite au moment où l'utérus est distendu par du liquide, remédie aux désordres que fait naître ce vice de conformation ; mais l'on doit toujours agir avec la plus grande prudence, et chercher, par l'exploration la plus minutieuse, à découvrir s'il ne s'agirait pas d'une grossesse. La rétention du sang menstruel a pu dépendre de l'adhésion de l'orifice utérin aux parois vaginales.

4° Il est une autre espèce d'aménorrhée qui ne constitue pas un véritable état morbide ; c'est celle qui dépend de l'absence congéniale de la matrice. Il y a peu de temps encore, M. le professeur Serre reconnut que l'utérus et le vagin manquaient entièrement chez une demoiselle de 20 ans, jouissant d'une bonne santé et d'une forte constitution, et que d'autres médecins avaient soumise à toutes sortes de moyens thérapeutiques, dans le but d'obtenir l'écoulement menstruel. Il est évident que, dans ces circonstances, on doit s'abstenir de toute médication, d'autant plus que l'organe fonctionnel n'existant pas, l'absence de la fonction menstruelle n'est pas une cause de maladie : ainsi, sous le rapport thérapeutique, on ne saurait contester l'utilité de l'exploration des parties génitales. Mais cette exploration est encore plus importante sous le rapport médico-légal, puisqu'elle

permet au médecin de prévenir la femme ainsi constituée, qu'elle est impropre au mariage.

D. *Des déviations des menstrues.*

Parmi les nombreux phénomènes qui peuvent accompagner la suppression menstruelle, il en est un bien important à connaître, et quelquefois bien frappant par sa singularité ; je veux parler des évacuations sanguines qui ont lieu par tout autre organe que par les organes génitaux, qui se montrent aux mêmes époques que l'écoulement primitif, souvent avec les mêmes signes précurseurs, et dont le but paraît être de remplacer par une hémorrhagie accidentelle supplémentaire, celle dont l'interruption ne peut avoir lieu sans troubler l'harmonie de la santé (1).

Les déviations les plus fréquentes sont celles qui s'opèrent par les membranes muqueuses (des poumons, de l'estomac) ; elles offrent aussi le plus de gravité, en ce qu'elles appellent des congestions sanguines sur des organes essentiels à la vie. Mais, presque tous les organes peuvent devenir le siége des hémorrhagies anormales, soit qu'ils se trouvent à l'état sain, soit qu'ils se montrent déjà affectés d'in-

---

(1) Il est encore certaines évacuations qui peuvent remplacer le flux menstruel; ce sont, par exemple, une diarrhée périodique, un écoulement blanc par le vagin, une éruption cutanée, etc.

flammation, d'ulcération, etc..... M. Gardien rapporte l'observation d'une jeune fille de la Salpétrière, qui offrit à elle seule un grand nombre de déviations, et dont les règles parurent successivement, 1° par de petites plaies des jambes, 2° par des pustules développées sur le bras gauche, 3° par un panaris du pouce gauche, 4° par une plaie des paupières de l'œil gauche, 5° par le nombril, 6° par la malléole interne gauche, 7° par l'oreille gauche, 8° par la muqueuse nasale, celle de l'estomac, etc. Nous avons pu voir à l'hôpital Saint-Éloi, une femme affectée d'un cancer au sein, opérée dernièrement par M. Serre, et dont l'ulcération cancéreuse fournissait du sang à chaque époque menstruelle.

Le médecin appelé à traiter de semblables déviations, ne doit jamais perdre de vue que l'indication première est de rappeler la fluxion vers l'utérus, et non d'arrêter l'écoulement insolite ; car, la suppression de ce dernier augmenterait la gravité des accidens. Il est permis, néanmoins, de déroger à cette règle, lorsque, en raison de son siége ou de sa violence, l'hémorrhagie supplémentaire menace directement la vie du sujet.

Que l'on distingue bien les hémoptysies, les hématémèses et autres flux, dont la suppression des règles n'a été que la cause occasionelle, comme elle est la cause occasionelle d'inflammations et d'autres maladies, d'avec ces hémoptysies ou hématémèses que l'on peut appeler *menstruelles*, et qu'accompagnent

tous les phénomènes propres à cette fonction. Dans le premier cas, le danger est imminent, la thérapeutique doit être active; dans le second, l'hémorrhagie a pu revenir, d'une manière périodique, pendant quarante-deux ans, et résister à toute espèce de remède, sans amener aucune altération de la santé (Pinel, Bricheteau).

Enfin, le médecin doit se rappeler que, toutes les fois qu'une fonction principale de l'économie est lésée ou troublée dans sa marche, les désordres qui en résultent retentissent spécialement sur les organes les plus faibles et les plus délicats. C'est par un effet de cette loi de pathologie, que le siége de prédilection de ces hémorrhagies accidentelles se trouve dans les parties où s'est déjà manifesté quelque travail morbide: en conséquence, les moyens propres à combattre les affections locales préexistantes, devront entrer en ligne de compte dans le traitement, soit prophylactique, soit curatif des déviations menstruelles.

FIN.

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE MONTPELLIER.

Professeurs.

MM. CAIZERGUES, Doyen.	*Clinique médicale.*
BROUSSONNET.	*Clinique médicale.*
LORDAT, *Suppléant.*	*Physiologie.*
DELILLE.	*Botanique.*
LALLEMAND,	*Clinique chirurgicale.*
DUPORTAL.	*Chimie médicale.*
DUBRUEIL, *Examinateur.*	*Anatomie.*
DUGÈS.	*Pathologie chirurgicale, Opérations et Appareils.*
DELMAS.	*Accouchemens, Maladies des femmes et des enfans.*
GOLFIN, *Examinateur.*	*Thérapeutique et Matière médicale.*
RIBES.	*Hygiène.*
RECH.	*Pathologie médicale.*
SERRE.	*Clinique chirurgicale.*
BÉRARD, Président.	*Chimie générale et Toxicologie.*
RENÉ, *Examinateur.*	*Médecine légale.*
M.	*Pathologie et Thérapeutique générale.*

Agrégés en exercice.

MM. VIGUIER
KÜHNHOLTZ.
BERTIN.
BROUSSONNET fils.
TOUCHY.
DELMAS fils.
VAILHÉ.
BOURQUENOD.

MM. FAGES.
BATIGNE, *Examinateur.*
POURCHÉ, *Examinateur.*
BERTRAND, *Suppléant.*
POUZIN.
SAISSET.
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.